VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 OCTOBRE 1932 NUMERO 21

Adr[illegible]ance à
[illegible]E"
[illegible]MENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

NOTRE SITUATION FERROVIAIRE, NOS ACCORDS AVEC L'ANGLETERRE

L'ingérence politique dans l'administration du Canadien National — Une plus large préférence britannique — L'opposition prend seule part au débat sur l'adresse

Ottawa. — Le rapport de la commission Duff-Ashfield sur la situation ferroviaire au Canada a été déposé à la Chambre des Communes. Il contient peu de choses que nous ne connaissions déjà, puisque le gouvernement a publié, il y a une couple de semaines, un précis suffisamment détaillé.

C'est un rapport volumineux, publié sous la forme d'un livre bleu. Le texte anglais a été seul déposé. M. Bennett a fait remarquer à ce propos que la version française sera publiée dans quelques jours.

Les principales recommandations du rapport portent sur la concurrence effrénée à laquelle se sont livrés nos chemins de fer, les billets de faveur, le capital, l'ingérence politique, le transport par autobus et camions, etc.

Cela fera du bruit

Au point de vue publicité et politique, l'une des déclarations les plus sensationnelles du rapport porte sur l'ingérence politique dans l'administration du Canadien National.

"Cette ingérence, disent les enquêteurs, ne fut pas de nature personnelle de la part des députés et des ministres. Mais ce furent des considérations politiques, venues des hautes sphères, qui ont induit l'administration à faire des dépenses qui n'étaient ni sages ni nécessaires."

Dans un autre endroit, le rapport dit: "Si l'on considère la façon dont les prolongements des lignes auxiliaires ont été entrepris, ainsi que l'achat des hôtels et le doublement des services de transport par rail et par bateau, il est impossible de ne pas conclure que le bureau des directeurs et l'administration du Canadien National ont subi une influence politique contraire à l'intérêt public."

La concurrence

Les enquêteurs affirment que le Canadien National s'est livré à une concurrence ruineuse au lieu d'adopter une politique de coopération devant la menace du transport par camions.

"La concurrence agressive entre les deux chemins de fer doit cesser", affirment les commissaires.

D'après le rapport, les deux réseaux cesseront de faire circuler des trains sur les lignes parallèles. On abolira le doublement des services dans les régions où un seul chemin de fer est capable de bien servir le public.

Dans le rapport on compare les méthodes des deux réseaux. Cela permet d'établir que d'une façon générale, le coût de construction des lignes auxiliaires a été plus élevé au C.N.R. qu'au C.P.R., de même que le coût d'opération des lignes.

Billets de faveur

Plusieurs personnes perdront les privilèges des billets de faveur si cette recommandation est mise en vigueur: que lorsque les statuts obligent le chemin de fer à accorder des billets de faveur aux députés, etc., le coût de ces billets soit défrayé par l'Etat.

Le capital

Le capital du Canadien National s'élève à $2,669,926,371; les enquêteurs sont d'avis qu'il devrait être considérablement réduit, mais que le temps n'est pas propice à une telle réorganisation.

Les automobiles

Si les chemins de fer ont vu diminuer le nombre des voyageurs, la faute en est à l'automobile. Cependant le transport des personnes par automobile, autobus, etc., n'a pas atteint de grandes proportions.

Il faut que le gouvernement trouve une base de concurrence entre les chemins de fer et l'autobus.

Il faut que l'autobus devienne l'auxiliaire des chemins de fer et non pas leur concurrent.

Le rapport ne mentionne pas le transport par avion. Il ne fait aucune recommandation là-dessus, probablement parce que ce mode de transport n'est pas encore très populaire.

Les commissaires sont d'avis que la canalisation du Saint-Laurent ne causera pas un préjudice sérieux aux chemins de fer.

Taux de fret

A cause de la dépression il ne serait pas sage de reviser les taux de fret actuellement. Mais cette revision s'impose et elle devra être faite plus tard.

Pour ce qui regarde la question des tarifs et des péages, la situation financière des réseaux pourrait bien requérir une enquête spéciale.

Travaillistes et libéraux

Le débat sur l'adresse promet d'être bref. Les députés oppositionnistes seuls y prennent part et les conservateurs demeurent silencieux, afin d'en finir plus tôt.

A signaler l'intervention de J.-S. Woodsworth (Winnipeg). Les travaillistes, dit-il, approuvent l'amendement libéral. Ils lui trouvent un défaut cependant: celui de ne pas aller assez loin dans ses reproches. Tout de même, ils se réjouissent de la conversion du leader libéral à plusieurs articles du programme ouvrier. Ainsi, pour ne mentionner que ces deux points, M. King a demandé la représentation proportionnelle et l'établissement d'une banque centrale de réescompte. Voilà des innovations que les travaillistes réclament depuis plusieurs années.

M. Bennett et les pauvres gens

Le discours du trône, continue M. Woodsworth, ne contient rien qui indique ce que le gouvernement a l'intention d'accomplir pour venir en aide à la population. Sa phraséologie est vide de sens. Le premier ministre fait de l'optimisme professionnel. Il s'autosuggestionne d'après la théorie du Dr Coué.

M. Bennett est parfaitement libre d'adopter l'attitude qui lui plait. Mais il est intolérable qu'un homme riche comme lui s'emploie, avec des phrases onctueuses, à expliquer aux pauvres gens les avantages spirituels de leur misère. Le premier ministre ressemble à l'individu qui, du rivage, explique au naufragé la valeur de la natation comme exercice physique.

Les accords avec Londres

Mercredi, M. Bennett a exposé les grandes lignes des accords conclus entre le Canada et l'Angleterre.

Une plus grande répartition de la préférence britannique, telle est la note dominante des changements douaniers annoncés. Pendant deux heures, le premier ministre a donné des renseignements sur la dernière conférence économique impériale et sur ce que le pays en attend.

Ce discours était d'une telle importance que le premier ministre l'a lu, du commencement à la fin. La députation l'a écouté avec une attention suivie. Sur 233 articles mentionnés dans l'entente avec la Grande-Bretagne, 157 sont maintenant sur la liste des marchandises entrant en franchise, tandis qu'il n'y en avait que 81 jusqu'à ce jour. A la fin de son discours le premier ministre a reçu une ovation de ses partisans.

Sous-amendement progressiste

Le parti libéral, par son chef, M. Mackenzie King, avait déjà proposé un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône. Les Fermiers-Unis de l'Alberta viennent de présenter un sous-amendement.

C'est M. G.-G. Coote, député de la circonscription albertaine de MacLeod, qui l'a soumis à la Chambre. Ce sous-amendement se lit comme suit:

"La Chambre demande que le contrôle fédéral sur la monnaie et le crédit s'exerce de façon à donner et à maintenir une puissance d'achat suffisante pour:

"(a) Elever le prix des produits agricoles et des autres marchandises principales jusqu'à un niveau équitable, eu égard au coût de production et au règlement de créances échues, tant publiques que privées.

"(b) Augmenter la consommation, stimulant par là l'industrie et procurant de l'emploi à nos gens.

"Et que l'émission de la monnaie et du crédit devrait être fondée sur les richesses naturelles et la puissance de production de ce pays et non comme au temps présent sur un seul produit, l'or, et que la quantité de cette émission devrait être déterminée par les marchandises et les services rendus pour les besoins légitimes du peuple.

"Cette Chambre est d'avis, en plus, que cette réforme devrait s'opérer dans un avenir prochain, en même temps que d'autres changements fondamentaux, et comme partie intégrante d'un système d'économie rationnelle, que l'on reconnait de plus en plus généralement comme essentielle, afin que la richesse naturelle et l'énergie productrice de ce pays soient utilisées de façon à procurer à tout notre peuple un régime de vie satisfaisant."

POUR AIDER LES AGRICULTEURS

Les trois provinces des prairies demandent le maintien de la prime de cinq sous par minot

Les trois provinces des Prairies ont décidé, à la suite de la baisse incessante des prix du blé, de s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir de l'aide en faveur de leurs agriculteurs.

Deux réunions ont eu lieu, qui ont amené la décision de requérir cette intervention du gouvernement du pays. L'une de ces réunions a été tenue entre les chefs du gouvernement des trois provinces et les représentants officiels du "Wheat Pool", l'autre par les seuls chefs de gouvernement.

Il est résulté de ces conférences la requête suivante adressée aux autorités fédérales:

1o. L'octroi d'un boni indéterminé sur la récolte de blé de 1932.

2o. La suggestion que le Canada convoque une conférence internationale des représentants des gouvernements et des producteurs des principaux pays exportant du blé, afin d'étudier sous toutes ses faces le problème du blé.

3o. L'abaissement des taux de fret sur les Grands Lacs, pour le grain en transit, à partir des ports à la tête des lacs aux ports terminus de l'est et de la Baie d'Hudson.

Les honorables John Bracken, premier ministre du Manitoba, J.-E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, et M.-A. McPherson, trésorier provincial de la Saskatchewan, représentaient leurs provinces respectives à la conférence, qui se répétera chaque mois. Il y avait aussi une dizaine de représentants des coopératives de l'Ouest, y compris ceux de la "Canadian Co-operative Wheat Producers Limited", agence centrale de vente pour les "pools" des Prairies.

Déclaration

La déclaration qui a suivi la tenue des conférences ne mentionne aucunement le boni désiré pour le blé. On pense généralement que l'on veut le rétablissement du boni de 5 sous le boisseau versé par le gouvernement fédéral pour la moisson de 1931.

Cette opinion se trouve confirmée par les commentaires de Norman-F. Priestly, vice-président des Fermiers-Unis de l'Alberta, de Calgary, qui favorise le boni de 5 sous. Il a dit que l'exécutif de son organisation a été convoqué pour étudier la question. Il est convaincu que le boni s'impose, encore plus que l'an dernier.

Les représentants des gouvernements ont télégraphié à l'hon. H.-H. Stevens, ministre fédéral du Commerce, pour demander des taux de transport moins élevés sur les Grands Lacs. Ils disent que les taux ont monté de 4 à 7 sous le boisseau depuis juillet, et que cette hausse est injustifiable eu égard aux prix du blé, qui sont plus bas qu'ils ne furent jamais.

L'an dernier, à la suite de représentations qui lui furent faites par l'Ouest, le gouvernement fédéral décida de verser un boni de 5 sous le boisseau sur le blé récolté. Les payements se firent par l'intermédiaire du "Board of Grain Commissioners", qui avait un personnel spécial à cet effet à Winnipeg.

18 millions de pièces d'un sou

Ottawa. — Le ministère des finances a fait frapper 18 millions de pièces d'un sou les douze derniers mois. Jamais le ministère des finances n'avait encore fait frapper autant de sous en une année.

Sans nouvelles d'un bateau dans l'Extrême-Nord

On est inquiet au sujet du sort d'un bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le "Canadusa", parti de McMurray, Alberta, il y a une semaine, et qui devrait être arrivé à Fort Fitzgerald. Parmi les passagers se trouvent quatre Soeurs Grises, un missionnaire Oblat et un frère Oblat en route pour les missions du Nord. De brusques changements de température se sont produits dans la région, mais on espère que le "Canadusa" a pu se mettre quelque part à l'abri de la tempête.

Nouvelles Brèves

OTTAWA. — Le Dr H.-W. McGill, de Calgary, député-provincial de l'Alberta, a été nommé assistant-surintendant général des affaires indiennes. Il remplace M. Duncan Campbell Scott, qui a pris sa retraite le 1er avril dernier.

QUEBEC. — S. E. Mgr Villeneuve s'est embarqué samedi à bord de l'"Empress of Britain", en route pour Rome.

OTTAWA. — M. Pierre Veniot, ex-ministre des postes, est à l'hôpital, souffrant des reins.

QUEBEC. — Il y aura à Québec, pendant l'été de 1934, un congrès mondial de médecins de langue française. Il en viendra d'Europe et de toutes les parties du monde.

SUMMERSIDE, I. P.-E. — Le Dr John-F. MacNeill, ancien ministre sans portefeuille, libéral, est élu député de Prince à la législature provinciale par une voix de majorité.

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande. La Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité les ententes commerciales négociées par la Nouvelle-Zélande avec les autres pays de l'Empire, à la conférence économique impériale d'Ottawa.

PARIS. — Le parlement français est convoqué pour le 25 octobre. La nouvelle a été annoncée par le premier ministre Herriot, après une séance du cabinet.

LONDRES. — Le premier ministre Ramsay MacDonald a célébré le 12 octobre son 66e anniversaire de naissance.

GENEVE. — Le prince Louis-Napoléon, petit-neveu de Napoléon Ier, ancien général de l'armée russe, est décédé des suites d'une pneumonie, dans son château de Prangins. Il avait 68 ans.

Le R. P. Antoine Chalumeau, C.R.I.C.

Le R. P. Antoine Chalumeau, C.R.I.C., curé de Notre-Dame-de-Lourdes, a été appelé par ses Supérieurs à une fondation importante en Angleterre. Le Révérend Père s'est embarqué le 15 à New-York pour se rendre à Lyon, puis de là à Epping, près de Londres. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

De Montréal, le R. P. Antoine adresse à la Liberté le billet suivant:

Amis lecteurs,

Sous ce titre je comprends tous ceux qui furent mes paroissiens et qui restent mes enfants à la vie et à la mort. Tous ceux qui m'ont connu et aimé à Lourdes, dans le diocèse et partout, tous ceux qui furent mes supérieurs et qui m'ont prouvé leur affectueux dévouement, tous mes confrères dans le sacerdoce qui m'ont entouré de leurs égards et de leur profonde amitié durant tant d'années.

A tous, avant de quitter le Canada, peut-être pour toujours — Canada qui fut ma patrie d'adoption, — cette paroisse de Lourdes, qui fut le théâtre de mes activités pendant 40 ans, à tous, je tiens à dire un dernier adieu et un merci du coeur.

Les derniers témoignages d'affection prodigués la veille du départ, et qui ont fait couler tant de larmes, seront certes un baume efficace sur la plaie béante d'un coeur désolé, mais soumis, d'un coeur qui laisse tout, mais qui ne saurait rien oublier.

Adieu mes enfants, adieu chers amis, et au ciel un jour, si je n'ai pas le bonheur de vous revoir dans ce petit coin de la terre manitobaine où je laisse tout mon coeur.

Père ANTOINE.

Un Montréalais qui a bon pied

Georges-S. Saint-Jean, un Montréalais âgé de 26 ans, est sourd-muet, mais il est bien déterminé à voir la plus grande étendue possible du Canada. Parti de Montréal pour se rendre à pied jusqu'à Vancouver, il est arrivé à Winnipeg vendredi. Il est porteur de lettres d'introduction d'autorités de diverses villes canadiennes. Il était parti de Montréal avec un compagnon, mais celui-ci a renoncé à Pembroke, Ont., au long voyage, ce qui fait qu'à partir de cette ville Saint-Jean a voyagé seul.

LA ROUTE DE LA BAIE D'HUDSON

Deux capitaines d'expérience affirment qu'elle n'offre pas plus de dangers qu'une autre

Le Pas, Man. — Le capitaine Oliver, qui commandait le "Bright Fan", récemment coulé dans le détroit d'Hudson, a déclaré en arrivant de Churchill que ce naufrage ne devrait nuire en rien à la route maritime de la Baie, vu qu'il s'agit d'un de ces accidents couramment désignés comme un acte de Dieu.

D'après le capitaine Oliver, Churchill est un port d'avenir que deviendra un jour le centre d'un fort important trafic.

Le capitaine n'a rien voulu dire de l'état de choses à bord du vaisseau lorsque l'accident survint, mais les membres de l'équipage assurent que tout y était normal, et que les vigies étaient à leurs postes. Oliver attend que l'enquête ait eu lieu pour parler du naufrage.

Un autre témoignage

Montréal. — Le capitaine Paul Mege, 29 ans, du cargo français "Sierentz", qui en août fut le premier arrivé à Churchill pour y prendre une cargaison de blé, prend chaudement la défense de la route de la baie d'Hudson.

"L'accident qui est arrivé au "Bright Fan", dit-il, a été l'un de ces malheurs qui peuvent se produire tout aussi bien en plein Atlantique. Quant à moi, j'aimerais mieux courir le risque d'une rencontre avec les icebergs dans le détroit d'Hudson que dans celui de Belle-Isle. Je crois la route de Churchill tout aussi sûre que celle de Montréal sur le grand fleuve."

Le capitaine Mege croit qu'on peut naviguer dans la baie d'Hudson du mois d'août au mois d'octobre en courant fort peu de danger. Son navire vogua sur les eaux de la baie aussi sûrement que sur l'océan et ne rencontra d'icebergs que dans le détroit. Son arrivée à Churchill causa beaucoup de joie là-bas. Un remorqueur alla au-devant de lui quatre milles en mer et le conduisit à son quai, sous l'élévateur.

"A Churchill, dit le capitaine, on n'est pas plus loin d'Europe pour la durée de la traversée qu'à Montréal. Ce port a un grand avenir comme point d'exportation du blé. On se servira avec profit de cette route quand elle sera mieux connue."

Le coût d'une enquête

Ottawa. — L'enquête royale sur la situation ferroviaire au Canada a coûté, à date, la somme de $58,983.63. Cela ne représente qu'une partie des frais. Toutes les factures ne sont pas encore entrées.

L'enquête dans l'affaire du "Gypsum Queen" a coûté $23,003.75. M. Peter White, avocat du gouvernement, a touché $3,764.95 et reçu pour frais de voyage la somme de $7,275.

Le lieutenant-colonel Laflèche, sous-ministre de la défense

Ottawa. — Dans les milieux politiques, on dit que le lieutenant-colonel L.-R. Laflèche, ancien combattant décoré du "Distinguished Service Order", sera bientôt nommé sous-ministre de la défense nationale, en remplacement de M. G.-J. Desbarats, qui prendra sa retraite sous peu.

Le coût de la conférence d'Ottawa

Ottawa. — A la demande de M. Duff, libéral d'Antigonish-Guysboro, M. Bennett a révélé que le coût de la conférence impériale d'Ottawa s'était élevé à $238,581.88 dont $138,050 pour les activités sociales, réceptions, etc. Le voyage des délégués lors de l'ouverture officielle du Canal Welland a coûté $5,769.75.

Une quête pour Gravelbourg dans le diocèse de Québec

Québec. — Mgr l'Archevêque vient de faire un nouvel appel en faveur de la population si éprouvée du sud de la Saskatchewan. Une quête sera faite dans tout le diocèse le 2[illegible] octobre et le produit servira à soulager la misère dans le diocèse de Gravelbourg.

En Espagne

ON PREPARE L'ETATISATION DES BIENS DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Un projet de loi stipule la confiscation des cathédrales, églises, objets d'art, etc. — Les ordres religieux devront se faire enregistrer

Madrid. — Un projet de loi qui obligera l'Eglise catholique en Espagne à rendre à l'Etat toutes ses cathédrales, toutes ses églises et ses terres, en vertu des clauses de la nouvelle constitution se rapportant à la religion, a été formellement inscrit, et l'on prévoit que l'Assemblée nationale l'approuvera.

Telle que lue au Congrès par Alvaro Albornoz, le ministre de la justice, la mesure porte le nom de "Loi des ordres religieux". Elle complète cette partie de la constitution de 1931 qui déclare que l'Eglise et l'Etat doivent être séparés.

Confiscation des objets d'art

Cette loi réclame pour l'Etat tous les joyaux et tous les objets d'art, parmi lesquels l'on en compte qui sont les plus fameux du monde. Elle déclare aussi que, dorénavant, l'Eglise devra payer elle-même l'entretien des endroits du culte.

La mesure pose pour principe que les "privilèges dont l'Eglise jouissait jusqu'à présent" doivent être liquidés et que le temps est venu pour que l'Eglise ne possède que les biens et les propriétés qu'elle pourra acquérir suivant la loi commune.

Bien que le projet de loi reconnaisse que l'Etat n'a pas le droit de favoriser une croyance religieuse plus qu'une autre, certaines limitations du principe sont exposées.

Tous les biens d'Eglise étatisés

C'est ainsi qu'il est stipulé que l'Eglise catholique ne sera pas autorisée à posséder plus de bien qu'il ne lui sera nécessaire pour se maintenir et que ces biens seront étatisés.

Et la loi stipule de plus que le culte devra n'être célébré par l'Eglise qu'à l'intérieur de ses portes, excepté dans le cas de permissions spéciales.

Les membres du clergé pourront être nommés par les autorités de l'Eglise, mais ils devront tous être des Espagnols.

L'Etat se réserve le droit d'intervenir dans le cas de l'enseignement de doctrines qui pourraient être considérées comme dangereuses pour la république, et elle se réserve aussi le droit de dissoudre tout ordre religieux enseignant de telles doctrines.

La loi projetée oblige tous les ordres religieux à s'enregistrer dans les trois mois après son adoption. Les ordres religieux devront donner les noms de tous leurs dignitaires, en même temps que sera déposée une liste des biens que chaque ordre possède.

Pour un anniversaire

C'était vendredi le premier anniversaire de l'adoption de l'article 26 de la constitution qui stipule la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Presque à la même heure, il y a une année, le premier ministre Azana, qui avait pris une large part à la rédaction de la clause se rapportant à cette séparation, remplaçait comme premier ministre Alcala Zamora.

La nouvelle loi est la dernière de celles qui sont destinées à compléter les clauses de la constitution républicaine se rapportant à la religion en vertu desquelles, en janvier de la présente année, l'ordre des Jésuites a été dissous.

UNE VICTOIRE POUR HERRIOT

Les élections sénatoriales de dimanche consolident la position du premier ministre de France

Paris. — Dimanche, la France élisait 111 de ses 314 sénateurs. Comme les sénateurs français sont choisis par un collège électoral restreint qui dans aucun cas ne comprend plus de 1,000 électeurs, la campagne électorale n'est pas très vigoureuse et c'est surtout la personnalité du candidat qui importe. Les sénateurs sont élus pour neuf ans et se renouvellent par tiers tous les trois ans.

Les résultats officiels donnent à la Gauche démocratique, qui représente les idées de M. Herriot, un gain de neuf sièges. Les socialistes en perdent un, l'Union républicaine démocratique deux, les républicains de gauche deux et les républicains de droite un.

Raymond Poincaré, ancien président, et Paul-Boncour, ministre de la guerre et chef de la délégation à la Ligue des Nations, ont été réélus.

Bien que le vote de dimanche ne représente l'opinion que dans une trentaine de départements, il indique cependant dans une bonne mesure que le sentiment public approuve l'attitude du gouvernement.

Le nombre des députés fédéraux restera le même

Ottawa. — Contrairement à ce que l'on avait prévu, le nombre des députés dans le prochain parlement, à la suite du remaniement de la carte électorale, restera le même, soit 245.

Le bill de remaniement a été présenté à la Chambre des Communes par le premier ministre. D'après ce projet de loi, voici comment sera répartie la députation au prochain Parlement:

Province—	Actuel	Remanié
Québec	65	65
Ontario	82	82
Nouvelle-Ecosse	14	12
Nouveau-Brunswick	11	10
Manitoba	17	17
Colombie-Anglaise	14	16
Ile du Prince-Edouard	4	4
Saskatchewan	21	21
Alberta	16	17
Yukon	1	1
	245	245

UNE GUERRE D'UN NOUVEAU GENRE

C'est la guerre économique qui est déclanchée entre la Grande-Bretagne et l'Irlande

Londres. — Les principaux hommes d'Etat de Grande-Bretagne et de l'Etat libre irlandais ont commencé une série d'entretiens par lesquels ils espèrent mettre fin à l'une des plus étranges guerres modernes. Ils cherchent la solution d'une guerre économique qui n'est pas moins réelle pour n'être pas livrée avec des canons. Les armes plus modernes des tarifs et du boycottage ont soulevé les passions belliqueuses à un point qui relègue assez loin les perspectives de paix.

Les Anglais sont déterminés à maintenir les tarifs de représailles de 20 pour cent sur les marchandises irlandaises tant que de Valera ne versera pas les 5,000,000 de livres sterling qui constituent les annuités foncières, les pensions et les réparations de guerre.

Boycottage contre les Anglais

Sous l'inspiration d'extrémistes de l'armée républicaine irlandaise, des jeunes gens et des jeunes femmes ont lancé un mouvement national pour boycotter les marchandises britanniques dans l'Etat libre. Ils couvrent les murailles, à la ville comme à la campagne, d'affiches portant les devises suivantes: "Boycottez les marchandises britanniques!" et "Au diable vos concessions, Angleterre!"

Dans cette atmosphère très chargée, des armées privées rivales surgissent tout comme en Allemagne. Le groupe Cosgrave a recruté ce qu'il appelle une "armée blanche" pour faire pièce à l'armée irlandaise de gauche. Les républicains se moquent de cette "armée blanche" et l'appellent la "garnison anglaise".

Une enquête sur le naufrage du "Bright Fan"

Ottawa. — Nous vivons sous le signe des enquêtes. Elles se multiplient d'une façon alarmante. M. Maurice Dupré, ministre suppléant de la marine, a répondu à M. Stitt, conservateur, que le gouvernement a l'intention de faire enquête dans l'affaire du "Bright Fan", cargo qui coula à pic après avoir frappé un iceberg, en revenant de Churchill où il avait pris du blé.

ECHOS D'EUROPE

La S. D. N. aura deux assistants-secrétaires

Genève. — A la suite de toutes sortes de manoeuvres de coulisse, l'Assemblée de la Société des Nations a décidé de nommer deux assistants-secrétaires généraux au lieu d'un seul, comme c'était la coutume jusqu'ici. On compte que l'assistant-secrétaire général, l'expert financier français Jean Avenol, sera choisi pour succéder à sir Eric Drummond comme secrétaire général. Le premier assistant-secrétaire général sera probablement le représentant d'une petite nation et le second celui de l'Italie. Les trois postes de sous-secrétaires généraux iraient à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et au Japon.

Le jubilé de Branly

Paris. — L'Union médicale latine a décidé de célébrer prochainement le jubilé "médical" du savant Branly.

Branly a 88 ans, il a passé son doctorat en médecine à 38 ans, il y a cinquante ans, et put, grâce à son art, élever dignement sa nombreuse famille.

Ce n'est qu'en 1900 que la France a découvert Branly et lui a donné, à 55 ans, le ruban de la Légion d'honneur avec la mention suivante:

"A découvert le principe de la télégraphie sans fil."

Il a fallu l'exploitation à l'étranger d'une invention française pour que le gouvernement daignât jeter les yeux sur Branly.

Défaite féminine

Genève. — Les représentants de 45,000,000 de femmes ont perdu une lutte de deux ans pour obtenir l'égalité des droits de nationalité par le comité légal de la Société des Nations. Ce comité a rejeté la demande de reviser la convention de La Haye qui stipule qu'une femme qui épouse un étranger doit prendre la nationalité de son mari.

Cité d'intellectuels!

Paris. — A proximité de la station de la Croix-de-Berny, sur la ligne de Limours, qui sera bientôt concédée au Métropolitain, l'office public d'habitations à bon marché du département de la Seine vient de faire l'achat d'un immense terrain, d'une superficie de 83,867 mètres, aux lieux dits "la Grande-Couture" et le "Pont-des-Morteaux", à Antony, moyennant le prix de 5,652,600 francs.

Ce qu'on veut édifier maintenant sur cet emplacement, c'est une grande cité qui sera ouverte à tous les intellectuels, lesquels pourront travailler dans le calme et au grand air. Elle sera reliée au parc voisin de Sceaux par une large voie, qui aboutirait aux bassins.

Les naturalisations en France

Paris. — Parmi les naturalisations qui sont annuellement conférées en France, les Italiens arrivent avec un pourcentage de 42 pour 100, les Belges, 15 pour 100, les Allemands, 8 pour 100.

Les Russes fournissent une grande proportion de naturalisés. Ils y sont au cinquième rang, donnant un pourcentage de 5.5 pour 100 de naturalisés annuellement. Mais ils arrivent au deuxième rang quant à la proportion de naturalisations en rapport avec l'importance de leur population. Ils ont, en effet, naturalisé en dix ans, de 1921 à 1929, 24,000 personnes. Ceci s'explique par le désir de retrouver une nationalité qu'ils ont perdue en quittant la Russie soviétique.

Samuel Insull est mis en liberté

Athènes, Grèce. — Samuel Insull, le magnat américain de l'énergie électrique, que la justice américaine accuse de manoeuvres frauduleuses à la suite de la chute de ses nombreuses entreprises, a été relâché par les autorités grecques qui ne trouvaient pas de motif légal pour justifier son arrestation. Il est tout probable que la légation américaine va maintenant chercher à obtenir son extradition. Il faudra que la cause aille devant la Cour d'appel d'Athènes, qui devra décider si oui ou non Insull est coupable d'une offense reconnue par la loi grecque. Insull a retenu les services d'un des meilleurs avocats d'Athènes, M. Romanos, président de l'association des avocats grecs.

Une centenaire qui a bon estomac

Londres. — La plus vieille femme de Londres qui vient de célébrer son cent septième anniversaire de naissance, Mme Caroline Merriot, n'est pas une de ces petites dames qui se contentent de prendre le thé avec un minuscule biscuit sucré dans l'après-midi. Le jour de son anniversaire elle dina d'un respectable morceau de rosbif, pommes de terre, petits pois verts, tarte aux prunes et fromage, but quatre tasses de thé au repas, et se promenant dans son jardin une heure plus tard, ingurgita un grand verre de bonne bière.

Expédition française au nord du Groenland

Paris. — Une mission scientifique navale française de 15 hommes a établi un poste météorologique à Scoreby Sound, Groenland; elle passera cet hiver-ci plus au nord que n'importe quel groupe d'hommes blancs, annonce le professeur Jean Charcot, explorateur arctique, à son retour du Groenland.

Durant les 15 jours que le champ de glaces du Groenland a été ouvert à la navigation, la mission a fait d'importantes observations sur la conductibilité électrique de l'atmosphère et la radiation solaire, dit le Dr Charcot.

L'explorateur danois Mickelson a informé l'Académie des sciences que son expédition avait réussi à pénétrer dans une partie du Groenland réputée inaccessible; c'est dans ces parages que se perdit l'explorateur français Blosseville avec tout son équipage en 1833. L'expédition danoise nomma ce territoire Blosseville, en souvenir de l'explorateur français.

NOUVELLES DE PARTOUT

La vanité de Machray

M. R.-W. Craig, vice-président du bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba, a relaté devant la commission qui enquête sur la disparition de $1,000,000 des fonds de dotation de l'Université une conversation qu'il a eue avec John-A. Machray, qui vient d'être condamné au pénitencier pour détournement. Cette conversation jette un peu de clarté sur toute l'affaire. La vanité de Machray l'aurait porté à servir des intérêts aux clients de sa maison de placement, même lorsque les valeurs qu'il avait achetées pour eux ne rapportaient plus rien. De plus, il aurait subi des pertes dans des transactions immobilières et sa comptabilité n'aurait pas été bien tenue.

Les embêtements d'un ministre unilingue

Ottawa. — Il est nécessaire, en pays bilingue, de parler les deux langues officielles. M. Gordon, ministre du travail, l'a appris à ses dépens. M. Denis, député libéral de Saint-Denis, demandait, en français, au ministre si le gouvernement avait l'intention d'assumer une partie du coût des travaux qui seront bientôt entrepris à Montréal pour donner du travail aux chômeurs.

M. Gordon, qui ne comprend pas le français, demanda au député d'inscrire sa question au feuilleton. Elle sera traduite et il pourra la comprendre et y répondre.

M. Denis tenait cependant à une réponse immédiate. Il demanda si un des collègues de M. Gordon ne pourrait pas servir d'interprète. M. Gordon a M. Maurice Dupré comme voisin.

Les choses en restèrent là après qu'on eut ri de part et d'autre.

Voeux de la Ligue catholique féminine

Québec. — A son deuxième congrès annuel, la Ligue catholique féminine a formulé des voeux pour la suppression des scènes immorales qui se manifestent dans les automobiles stationnantes sur les grandes routes, réclamé un costume uniforme pour les institutrices et préconisé une campagne contre l'abus de la cigarette chez les dames et les jeunes filles.

Agée de 104 ans

Windsor. — On vient de fêter le 104e anniversaire de naissance de Mme Mathilde Girard, de La Salle. Mme Girard, qui jouit d'une excellente santé, est probablement la plus vieille personne de race blanche au Canada.

Des bandits enlèvent un prêtre au Mexique

Mexico. — On mande de Guadalajara que des bandits ont enlevé un prêtre de la petite ville de Penjamo, l'abbé Jésus Cornejo, et exigent une rançon de 25,000 pesos pour sa liberté.

La même dépêche annonce que des membres de la Chambre des députés de Guadalajara ont demandé au gouverneur de l'Etat l'expulsion de deux prêtres.

Sous-ministre de l'agriculture à Ottawa

Ottawa. — M. le Dr George-S. Barton, professeur d'économie agronomique et doyen de la Faculté d'agriculture au collège MacDonald, a été nommé sous-ministre d'agriculture. Il remplace M. J.-H. Grisdale, qui a pris sa retraite l'an dernier.

M. Barton est un spécialiste en industrie animale.

A la mémoire du cardinal Rouleau

L'Isle-Verte, P. Q. — S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a dévoilé une plaque de marbre qui rappellera le souvenir de son prédécesseur, feu le cardinal Raymond-Marie Rouleau, à la population de sa paroisse natale de L'Isle-Verte. Parmi les nombreux personnages des diocèses de Québec et de Rimouski qui avaient tenu à se joindre aux paroissiens de L'Isle-Verte pour rendre hommage à la regrettée mémoire du cardinal Rouleau, on remarquait S. E. Mgr Georges Courchesne.

Les journaux canadiens en langues étrangères

Ottawa. — D'après le bureau fédéral de la statistique, le nombre des journaux en langues étrangères imprimés au Canada s'élève à quarante-trois. Neuf de ces journaux sont quotidiens: trois de langue chinoise (imprimés à Vancouver, à Victoria et à Toronto), trois de langue juive (imprimés à Montréal, à Toronto et à Winnipeg), deux de langue japonaise (imprimés à Vancouver) et un de langue finlandaise.

Les journaux de langue ukranienne sont les plus nombreux. Il y a sept journaux imprimés dans cette langue. Six sont publiés à Winnipeg.

Il y a six journaux de langue allemande: trois en Saskatchewan, deux au Manitoba et un en Alberta.

Il y a quatre journaux de langue italienne (trois à Montréal et un à Toronto), trois de langue hongroise (un à Montréal, un à Hamilton et huit de langues scandinaves.

C'est Winnipeg qui compte le plus de journaux de langue étrangère: dix-sept.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 OCTOBRE 1932 NUMERO 21

La première loi de l'Histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde, de ne pas craindre de dire la vérité.

LEON XIII.

LA LIBERTÉ

Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme.

LACORDAIRE.

LA MARCHE SUR WINNIPEG

La curiosité publique a été tenue en éveil, ces jours-ci, par ce que les journaux ont appelé la *marche des fermiers sur Winnipeg*. Le groupe principal, parti il y a une semaine d'Arborg, — au sud-ouest du lac Winnipeg, — est arrivé vendredi, après avoir parcouru quatre-vingts milles en trois jours. D'autres détachements moins considérables, venus d'autres directions, devaient rejoindre le premier dans la capitale. Ces marcheurs ont accompli leur long trajet sans trop de fatigues. Une excellente organisation veillait à la préparation des repas et du campement pour la nuit en cours de route. A Winnipeg, les pèlerins ont été hébergés par les différentes organisations communistes.

Le projet d'une marche des fermiers sur Winnipeg fut décidé au commencement de septembre, lors d'une convention de la *Farmers' Unity League* tenue à Arborg. La *Farmers' Unity League* existe depuis 1930. Elle groupe les fermiers les plus avancés des trois provinces de l'Ouest et ses quartiers généraux sont à Saskatoon. Elle possède deux organes officiels, l'un en anglais et l'autre en ukranien.

Cette manifestation agraire, qui s'annonçait d'une certaine ampleur, n'a pas répondu à sa promesse. On donnait à entendre qu'au jour fixé pour l'assaut du palais législatif, de nombreux fermiers des districts environnants se rendraient à Winnipeg en automobile. Non seulement ces renforts de la dernière heure ne sont pas venus, mais les colonnes que l'on disait en marche sur des points déterminés se sont évanouies en chemin. C'est pourquoi, dans l'après-midi de lundi, les cultivateurs de la région d'Arborg ne formaient qu'une infime portion des deux mille chômeurs qui sont allés présenter leurs revendications au gouvernement.

Voici le programme de demandes qui a été soumis par la troupe des fermiers:

Un revenu minimum annuel de $1,000 (au cas où le fermier ne fait pas cette somme, le déficit devra être comblé par le trésor provincial); un salaire de $100 par année pour tous les membres de la famille au-dessus de seize ans; maintien des écoles par le gouvernement provincial pendant toute l'année; annulation des taxes arriérées; pas de vente des fermes pour taxes et pas de saisie pour dettes; soins médicaux et services d'hôpital gratuits pour tous les fermiers pauvres et leurs familles; permis gratuit de chasse et de pêche; assurance sociale gratuite; annulation générale des dettes.

* * *

Il est heureux qu'une liste de revendications aussi peu raisonnables dans l'ensemble soit le fait d'un tout petit nombre. Si la manifestation de lundi avait eu un tant soit peu de succès, on n'eût pas manqué de l'exploiter dans certains milieux où l'on se plait à dénigrer l'Ouest. De la manière dont les choses ont tourné, il ressort simplement que les idées communistes font leur chemin parmi quelques groupes ruraux étrangers, — ce que l'on savait déjà, — et qu'elles commencent à s'affirmer.

La masse de nos cultivateurs a trop de bon sens pour donner dans de telles utopies. Cependant, la crise persistante et les privations qu'elle entraîne favorisent singulièrement certains clans avancés qui intensifient leur propagande à tendances plus ou moins révolutionnaires. Les chefs de ce mouvement ne sont pas tous des étrangers et ils tournent volontiers les yeux vers Moscou. N'est-il pas significatif que dix délégués canadiens, dont deux de l'Ouest, vont assister prochainement au Congrès de l'Union Soviétique qui marquera le quinzième anniversaire de la révolution russe? Se fait-il quelque chose pour résister à ce courant?

A l'ouverture de la présente session fédérale, un nouveau parti politique affirmait son existence officielle. Né à Calgary le 1er août dernier, il a été baptisé d'un nom bien étrange et bien lourd: *Co-operative Commonwealth Federation*. Son chef est J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg, qui rallie sous sa houlette, avec son autre collègue travailliste, les Fermiers-Unis de l'Alberta et de la Saskatchewan. Moins avancé que la *Farmers' Unity League*, le nouveau parti s'inspire de la même idée initiale: se faire le porte-parole du monde ouvrier et agricole bouleversé et aigri par la crise. Il écarte l'étiquette socialiste, qui effaroucherait trop de gens, mais il en accepte la doctrine.

* * *

Ce mouvement à gauche ne doit pas nous surprendre. Outre que les misères du temps l'excusent, il trouve sa justification dans l'indigence lamentable de notre vie politique. Nos deux grands partis, figés dans la sacro-sainte tradition qui leur donne pour unique objectif le pouvoir à conserver ou à conquérir, sont condamnés à suivre la même vieille ornière de l'opportunisme alimentaire. Se hasarder sur le terrain social est au-dessus de leurs moyens. Pendant ce temps, une *Farmers' Unity League* et une *Co-operative Commonwealth Federation*, par leurs initiatives hardies et tapageuses, recueillent des sympathies et des adhésions à travers le pays. A une foule de gens qui souffrent et que l'avenir inquiète, ces organisations apparaissent comme les seules qui s'intéressent à leur sort et tentent un effort pour l'améliorer.

Les revendications présentées lundi à Winnipeg ne sont pas toutes absurdes. En ce qui concerne les taxes, par exemple, une mesure de secours très efficace s'impose. Dans ce numéro de notre journal paraît une annonce légale, — il paraît que pour être légale elle doit parler anglais! — qui suggère d'assez tristes réflexions.

Donatien FREMONT.

Un perfectionnement pédagogique

La fessée mécanique pour les écoliers paresseux ou récalcitrants, voilà assurément une trouvaille qui n'est pas banale. Son inventeur, un Australien et non un Américain, prétend qu'on n'a qu'à manier un levier pour que les coups tombent avec une force égale et mesurée d'avance sur le postérieur du patient. Ainsi, grâce à ce nouvel instrument, qui manquait jusqu'ici à nos systèmes pédagogiques, il sera possible, désormais, de dresser un tableau précis de corrections corporelles identiques pour toutes les maisons d'éducation. On peut bien le dire: âge de la machine, ce sont là de tes coups!

De-ci de-là

Quel est le nombre de mots de la langue française

Le dictionnaire de l'Académie française contient 27,000 mots... et le dictionnaire de Littré renferme plus de 60,000 vocables. Au reste, tous ces chiffres excèdent de beaucoup les besoins usuels. Dans la société la plus civilisée, le nombre des mots employés pour les nécessités de la vie publique ou privée, ne dépasse pas 3,000. Le vocabulaire d'un écrivain contemporain ne se compose guère que de 5,000 mots. Milton s'est élevé jusqu'au chiffre considérable de 7,000.

La poste chez les Indiens de la Baie d'Hudson

Le R. P. P.-J. Martel, O.M.I., missionnaire des dernières tribus sauvages de la Baie d'Hudson, expose comment se fait le service postal dans sa région:

Oh! ça ne rappelle guère le système des postes royales du Canada. Supposez que j'aie quitté Moose Factory depuis plusieurs mois et que quelqu'un, un Indien par exemple, ait quelque chose à me faire savoir. Ces gens-là ont une faculté d'orientation extraordinaire et connaissent toujours la direction que j'ai prise, même si je me trouve à un millier de milles de l'endroit où ils se trouvent eux-mêmes. Ils remettent donc la lettre qu'ils veulent me faire parvenir au premier coureur qui part dans cette direction. Celui-ci ne se rend pas souvent lui-même à l'endroit que doit atteindre la lettre. Au moment où il sort de la ligne qui doit conduire vers moi, l'Indien pique la lettre au bout d'un bâton qu'il placera au bord d'une rivière. Le bâton sera légèrement incliné dans la direction que la lettre doit suivre. Le prochain Indien qui passera par là verra la lettre et la prendra avec lui aussi loin que sa route sera la même que la direction suivie par la lettre. Et ainsi de suite jusqu'au destinataire.

— Et il arrive que ces lettres parviennent à leur but?

— Elles y arrivent toujours. Dans ces solitudes immenses, l'Indien se guide avec plus de précision qu'un Montréalais dans la rue Sainte-Catherine. Toutefois (chose que le montréalais ne fera pas) il s'intéresse à un tel point à la personne à qui la lettre est destinée qu'il ouvrira sans scrupule cette dernière et la lira sans s'arrêter de courir. Si le contenu de la lettre lui paraît dépourvu d'importance, il la jettera de sa propre autorité. Il m'est arrivé d'éprouver personnellement, à plus d'une reprise, les effets de cette étrange mentalité. Voyageant avec un sauvage, il m'arriva d'apercevoir en même temps que ce dernier, une lettre fixée au bout d'un bâton au bord de l'eau. Je laissai l'Indien la prendre et ne fis aucune réflexion sur son geste. Comme au bout de deux jours il ne m'avait encore rien dit, je lui en parlai.

— Oui, me répondit-il, la lettre était pour toi. Mais elle n'avait aucune importance. Je l'ai jetée.

Deux anciens Manitobains

La paroisse de Saint-Vincent, Alberta, fêtait dimanche dernier le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, M. l'abbé A. Lepage, son curé actuel, écrit dans la "Survivance":

"Saint-Vincent a l'honneur d'avoir dans sa paroisse le plus vieux Canadien français de la province, sinon de toutes les provinces de l'Ouest dans la personne de M. Edouard Masse qui aura 90 ans le 31 courant. Il est né à Louiseville, qu'on appelait alors Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé, le 31 octobre 1842, du mariage de Jean-Baptiste Masse et de Julie Belmart.

En 1878, il épousa à Louiseville, en premières noces, Emilie Beaulieu. De ce mariage naquirent 18 enfants dont 12 sont encore vivants.

Après avoir passé trois ans à Marquette, Michigan, il vint en 1882 à Saint-Boniface, Manitoba, où il demeura 16 ans.

Il épousa, en 1895, à Saint-Boniface, en secondes noces, dame veuve Magloire Gagnon, née Marie-Geneviève Morin. Elle a aujourd'hui 82 ans. Il alla demeurer à Saint-Claude, Manitoba, de 1907 à 1928.

Depuis 1928, il demeure avec sa belle-fille, Mme Eugène Ouellette, née Rita Gagnon.

M. et Mme Masse sont encore très alertes en dépit de leur grand âge. Rien de plus intéressant que de les entendre parler du passé. M. Masse a assisté à l'enterrement de Louis Riel qu'il avait bien connu. Il garde une grande vénération pour Monseigneur Taché. "Avez-vous eu des incidents remarquables dans votre vie?" — "Non, m'a-t-il répondu. Je n'ai jamais eu affaire aux avocats." Je transcris textuellement sa réponse. Du reste, jamais homme n'a mené une vie plus paisible. Ces bons vieux paraissent les plus heureux du monde, entourés de l'affection de leurs enfants et de leurs petits-enfants."

Pensées à méditer par les automobilistes

Agis, sur la route, comme si tous les gens t'en voulaient à mort.

Ralentis pour ta peau, pas pour le gendarme.

Lorsque tu longes un fossé, pense à la culbute.

A partir d'une certaine vitesse, il ne faut dépasser que les voitures auxquelles cela a l'air de faire plaisir.

Au volant, pas de distraction: ne pense pas à la mort de Louis XVI, pense à la tienne.

Laisse donc passer ce fou: tu le ramasseras peut-être plus loin.

Dans les agglomérations, prudence et méfiance: tu circules au milieu de témoins à charge.

Avant de faire une sotte imprudence, songe qu'un exploit est toujours moins glorieux qu'un accident n'est humiliant.

Un sot trouve toujours un plus sot qui le dépasse.

Quand, devant toi, roule un cycliste, demande-toi quel genre d'embêtement il s'apprête à te causer.

D'un piéton qui, sur la route, te tourne le dos, pense toujours qu'il est sourd et, s'il vient vers toi, pense qu'il est aveugle.

Garde-toi des enfants réveillés et des charretiers endormis.

Méfie-toi des bestiaux qui vont boire et des hommes qui en viennent.

Sur la timidité

La timidité est une maladie. En présence d'autres humains, le timide se sent gêné; il a envie de fuir; il n'ose pas être lui-même. Le timide est rarement heureux. Peut-on se guérir? M. André Maurois nous donne, dans le "Journal", quelques bons conseils:

"Stendhal, bon médecin de timidité, parce que grand timide lui-même, recommande au patient de ne pas imaginer à l'avance la scène qu'il redoute, mais de s'y jeter tout d'un coup, sans réflexion, comme le nageur saute dans l'eau froide. L'instinct fera le reste. La leçon ressemble à celle que Napoléon donne aux généraux et aux hommes d'Etat quand il conseille de ne pas "se faire des tableaux" de l'avenir. Car l'avenir, quand il devient le présent, est toujours différent du "tableau".

Les Canadiens aux Etats-Unis

Le nombre des Canadiens d'origine vivant aux Etats-Unis se chiffre maintenant dans les millions. C'est notre pays qui, durant les quarante dernières années, a été l'un des plus grands réservoirs d'immigration du pays voisin.

En 1930, il y avait, chez l'Oncle Sam, 1,278,421 Canadiens nés au Canada. Seuls l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne avaient fourni un plus fort contingent. L'Italie, qui est en tête de toute la liste, ne donnait que 1,790,000 immigrants. Et comme les vieilles nations européennes ont des populations cinq ou six fois plus grandes que la nôtre, au moins, avec un territoire beaucoup plus petit, il est clair que le Canada a d'emblée la plus forte proportion.

Outre ces 1,278,421 Canadiens de naissance que nous avons vu partir, il faut compter 2,058,924 de nos compatriotes qui forment la deuxième génération aux Etats-Unis, c'est-à-dire, dont les parents venaient du Canada. Ajoutons que le mouvement de migration vers le sud existe depuis deux générations et que le nombre des Canadiens d'origine en terre américaine doit dépasser les quatre ou cinq millions.

Il existe, aux Etats-Unis, quatre villes qui renferment plus de 50,000 Canadiens de la deuxième génération: Détroit en compte 174,000, soit plus que Québec même; Boston en compte 93,994; New-York en compte 77,587; Los Angeles en compte 59,275. Combien d'autres villes sont peuplées de milliers des nôtres, sans toutefois atteindre les 50,000, de la deuxième génération: Cambridge, Chicago, Fall River, Lewiston, Worcester, Lowell, Rochester et ainsi de suite.

Votre chat vous caresse: non, il se caresse tout simplement, et c'est vous qui êtes dupe. Il vous donne le change pour avoir sa tasse de lait ou une place sur vos genoux. Image de la plupart des amitiés humaines.—Guy Duprehault.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le bon parler

La Presse (Montréal):

L'expérience démontre que, rendu à un certain âge, il est pratiquement inutile de vouloir apprendre aux gens à amender leur langage. Sans négliger les adultes, surtout ceux qui veulent s'aider eux-mêmes, c'est de la jeunesse qu'on doit principalement s'occuper, et c'est à l'école, après la famille, que se trouvent réunies les conditions les plus favorables pour que cette éducation ou rééducation du langage devienne profitable. L'élan est d'ailleurs donné. Nous devons toutefois veiller à l'accentuer, à le diriger.

Un quart d'heure de bon langage seulement par jour et l'on accomplira des merveilles. Mais pas un quart d'heure de lecture vaille que vaille et comme pour se débarrasser; des exercices méthodiques visant à corriger les défauts de prononciation qui résultent d'une faiblesse des muscles buccaux. Apprendre à l'élève, bambin ou fillette, à donner aux voyelles, aux consonnes, aux mots leur pleine et exacte valeur, leur juste tonalité, leur expression maxima, sans raideur et sans affectation, assouplir le jeu des organes de la prononciation de manière que l'enfant en soit le maître absolu, voilà ce à quoi il faut tendre.

La tâche paraîtra peut-être assez ardue aux professeurs, surtout à ceux qui n'ont pas été entraînés à cet enseignement, mais, peu à peu, au fur et à mesure qu'ils constateront les résultats, ils se sentiront encouragés, intéressés. Ils se rendront compte que la culture du bon parler français peut devenir l'une des parties les plus passionnantes du programme scolaire. Et surtout, ils auront conscience de rendre à leurs élèves, à notre communauté, à la langue française, notre langue maternelle, un service pratique des plus importants.

Apprenons d'abord une langue

Le Droit (Ottawa):

L'école primaire ne peut pas donner à l'enfant tout ce qu'il lui sera nécessaire d'utiliser au cours de la vie. Qu'elle lui donne donc d'abord une bonne connaissance de la langue maternelle sur laquelle il pourra édifier ensuite avec profit les autres connaissances. Que cette étude soit la première préoccupation de l'instituteur et que les autres matières du programme soient enseignées en raison d'elle, c'est-à-dire pour fournir à l'enfant des sujets de réflexion, pour développer sa sensibilité, son imagination, son raisonnement, le don d'observation, pour lui fournir un vocabulaire pour donner à l'expression de sa pensée tous les éléments nécessaires du fond et de la forme.

Sans cette connaissance de la langue maternelle, l'enfant s'assimilera difficilement les autres matières du programme; ses facultés intellectuelles ne se développeront pas; ses talents resteront enfouis; sa personnalité ne se développera pas. Il sera mal armé pour les luttes de la vie, où la compétence est de plus en plus nécessaire.

Injuste point de vue

M. le sénateur Lacasse écrit sous ce titre dans la vaillante "Feuille d'Erable" de Tecumseh, à propos du représentant canadien-français à la régie de la radio:

"Ce dernier "will be essentially the representative of the Quebec element...", explique la presse anglaise. Et l'élément de langue française en dehors de Québec, dans ce cas, qui le représentera?... demandons-nous pertinemment. Quand donc saura-t-on un peu partout qu'il y a dans notre pays canadien — qui s'étend d'un océan à l'autre — au moins la moitié autant de Canadiens de langue française en dehors de Québec qu'il y en a sur les bords du Saint-Laurent proprement dits?... Quand saura-t-on une fois pour toutes qu'il y a en dehors des frontières québecoises — c'est-à-dire dispersés dans les huit autres provinces canadiennes — presque 700,000 Canadiens d'origine et de langue françaises?... Quand donc admettra-t-on dans les hautes sphères administratives que ces deux tiers de million ont un droit de représentation indéniable et légitime?... Quand comprendra-t-on que la population française représente un tiers du total, et que celle du Québec tout seul, comme entité provinciale, ne représente qu'un neuvième? C'est ce manque de discernement qui explique — sans justifier — pourquoi notre élément est si pauvrement représenté — nous voulons dire "numériquement" — dans les divers comités ou commissions gouvernementales, dans le corps judiciaire et ailleurs. On se base sur la proportion du neuvième provincial, devenu presque traditionnel, pour juger du droit de représentation canadienne-française, et l'on croit avoir été juste et même magnanime à l'endroit de la "race conquise..."

EMILIANO RENAUD

Emiliano Renaud fut le type de l'artiste extérieurement bohème et dans son esprit et son coeur, adorateur fanatique de la beauté des sons et de leur signification intellectuelle. Son âme avait été pétrie dans la moelle des grands classiques à une époque où l'art dit moderne était encore à naître. Il en garde l'empreinte indélébile. Ce n'est pas qu'il ne comprît pas avant peut-être tant d'autres qui se proclamaient les premiers fidèles des nouveaux dieux, les inventions harmoniques et les audaces qui ont marqué depuis quarante ans la marche de la musique; il ne les aimait pas, voilà tout. Avait-il donc si mauvais goût en continuant à sacrifier sur l'autel de Bach, de Beethoven, de Mozart, de Mendelssohn, de Schumann, de Chopin? Qui oserait l'affirmer?

Obligé de faire du métier pour gagner sa vie, Renaud, qui n'avait pas la bosse pédagogique, forma quand même d'excellents élèves; mais il ne fit du professorat que pour trouver du pain; seulement, il aimait son pain bien couvert de confiture et cette confiture, c'est au concert qu'il la demanda. Faut-il ajouter que comme beaucoup d'artistes honnêtes, il mangea du pain sec souvent, sinon en grande quantité? Il eût pu, avec son talent, à la condition de maintes compromissions, briller d'un pur éclat où d'autres allument tant de lampions vacillants; il s'en tint à ses premières amours et ne les sacrifia jamais.

Outre ces concerts qui, depuis plusieurs années, ne furent pas fréquents, Renaud fit de la composition. Quel que soit le genre auquel il s'est adressé, on trouve toujours chez lui le souci de la forme et de la pureté revêtant une grande valeur inventive. Je n'irais pas jusqu'à dire que ses oeuvres demeureront toutes, — il serait, s'il vivait encore, le premier à rire, — mais, dans notre pays, qui en est encore à donner des oeuvres définitives, les siennes méritent qu'on s'en souvienne.

Renaud essaya un jour de donner un programme entièrement composé de ses propres oeuvres. A un titre ou à un autre et sur différents plans, elles étaient toutes bonnes à écouter et l'auditoire nombreux qu'il réunit écouta et applaudit.

Renaud fut l'un des très rares compositeurs de notre pays qui eut l'honneur de voir ses oeuvres adoptées par les virtuoses du Concert. L'hiver dernier, Mme Sigrid Onegin chanta au Saint-Denis une pièce de lui au succès de laquelle elle eut le bon goût d'associer l'auteur.

Tous ceux qui ont connu le coeur d'artiste et d'homme qui battait sous l'écorce volontairement abrupte, et franche jusqu'à la brutalité, de ce musicien s'associeront à sa famille pour déplorer sa mort.

Frédéric PELLETIER.

(Le "Devoir")

La poupée d'Evelyn

Ericksdale, Man. — L'amour maternel est inné chez la femme. Il se manifeste même dans l'enfant par l'attachement des fillettes pour leurs poupées. C'est ce qui a bien été démontré par la petite Evelyn Johnson, 11 ans.

Un incendie s'était déclaré dans la demeure de sa mère. Celle-ci s'était enfuie au dehors avec son enfant. Pendant que les flammes se propageaient rapidement, la fillette fut tout à coup agitée d'un frisson et ses yeux s'emplirent de larmes. Elle venait de se rappeler qu'elle avait oublié sa poupée à l'intérieur.

Quelques instants plus tard, Mme Johnson s'aperçut que sa petite fille n'était plus à son côté. Elle fut affolée en pensant que la petite Evelyn était peut-être retournée à l'intérieur de la maison en feu. Elle n'hésita pas et s'y précipita à son tour.

Elle y trouva en effet l'enfant que la terreur immobilisait, serrant sur sa poitrine sa poupée, pendant que des flammes rugissaient tout près. Mme Johnson saisit la fillette et s'élança au dehors.

La mère et l'enfant ont été sérieusement brûlées et sont sous les soins d'un médecin.

Mais la poupée n'a pas péri.

Le bonheur est comme ces montagnes que nous voyons; il faut peiner longtemps pour les gravir, mais le soleil les baigne quand la plaine est dans l'ombre.—Henry Bordeaux.

ANTICOSTI

L'île fameuse d'Anticosti, allongée à l'embouchure du Saint-Laurent, à 40 milles de la côte de Gaspé, a fait l'objet d'une très intéressante étude de M. L.-R. Scheult, forestier diplômé de l'Université de Toronto, dans la revenue "Canadian Geographical Journal".

Anticosti, c'est, dit notre auteur, l'Antecosta, l'île devant la côte, des pêcheurs basques, c'est aussi l'île de l'Assomption de Jacques Cartier, l'île de l'Ascension de Roberval, mais elle a gardé depuis le nom original d'Anticosti. Henri Joliet, le compagnon du Père Marquette, en fut le seigneur en 1760. Gamache en fut quelques années le maître pittoresque au début du 19e siècle, puis l'île passa en diverses mains. Finalement une compagnie la vendit en 1895 à un grand industriel français, M. Henri Menier.

Jusque là cette île immense, longue de 135 milles et large de 30 milles était restée presque aussi sauvage qu'au temps où les Montagnais et les Papinachois en étaient les seuls habitants. Quelques groupes de colons s'étaient fixés seulement sur les côtes et y vivaient pauvrement.

L'activité et le génie d'un Français vont la transformer. M. Menier veut prouver qu'un Français peut faire de grandes et d'utiles choses. Il est le maître chez lui. Par conséquent, il va coloniser et aménager son île selon ses vues. Au début, il choisit la Baie Sainte-Claire, à l'extrémité ouest de l'île, pour y établir un premier village avec école, église et hôpital.

Il faut tout faire: amener des hommes compétents et des ouvriers, faire des chemins, créer des fermes, défricher la terre et aussi importer du gibier, car le propriétaire veut faire de l'île non seulement un territoire de chasse, mais une réserve pour les animaux sauvages qui disparaissent le plus vite dans l'est du Canada. Avant tout, il veut faire une oeuvre pratique et non pas construire une "folie", comme on disait au 18e siècle.

M. Menier, qui se rendait de France à Anticosti chaque fois que ses affaires lui permettaient de s'échapper, constate que son premier village à la pointe Sainte-Claire est mal situé. Le port ne vaut rien. Il décide immédiatement de porter son quartier général à Ellis Bay; il construit une digue. Port Menier, entre le lac Saint-Georges et le fleuve, est fondé.

Le but est d'exploiter l'immense forêt qui couvre l'île, de l'exploiter selon les principes français, c'est-à-dire de l'aménager et non de la raser. M. Gaston Menier, frère du propriétaire, se passionne pour cette oeuvre et la complète dès la mort de M. Henri Menier, en 1913. Il s'agit d'obtenir des résultats commerciaux avec la plus grande économie de main-d'oeuvre, car la hache des bûcherons, seule, serait impuissante devant cette immense forêt où l'on ne peut même pas pénétrer. Des voies ferrées sont tracées, des machines amenées sur des trucks pour abattre et transporter les bois jusqu'aux rivières où l'on fait des trains flottants. Des usines de pulpe sont créées et une flottille en emporte les produits pour la vente.

Dans un compte rendu aussi succinct, une telle oeuvre paraît simple et ne semble pas dépasser la moyenne des entreprises industrielles dans nos vieux pays. Mais il faut songer que tout était à faire: bâtir des maisons pour les ouvriers et les paysans, baliser les côtes, y mettre des phares pour la navigation, créer une organisation de pêche, des usines à conserves pour le saumon et le homard, assurer le ravitaillement en vivres, outils et matières premières, etc.

D'autre part M. Gaston Menier, grand chasseur, voulait se créer pour lui et pour les siens une demeure qui lui plût. Ainsi surgit du sol, à Ellis Bay, le Château Menier, vaste castel anglo-normand à l'extérieur, un Chenonceaux à l'intérieur.

Anticosti devenait une affaire énorme et qui demandait une surveillance incessante. Sans doute M. Gaston Menier, quand il venait avec les siens, prenait plaisir à voir s'ébattre de jeunes ours élevés dans l'île ou à regarder des castors bâtir sans crainte leurs digues sur les rivières, mais aussi le contrôle de l'exploitation devenait un surcroît de travail et de soucis... A regret, mais contraint par le surcroît de responsabilité, M. Menier céda l'île à une compagnie, Anticosti Corporation, qui devint bientôt "The Canada Power and Paper Corporation".

Anticosti était redevenue une île canadienne. L'exploitation de la forêt fut poussée à outrance, l'affaire devenait considérable, mais... la crise vint et avec elle l'arrêt du travail. Port Menier perdit peu à peu ses habitants et tout doucement aujourd'hui Anticosti retourne à sa solitude.

M. H.

(Paris-Canada)

SAINT-BONIFACE

Décès de Soeur Maugras

Samedi dernier, à 3 h. de l'après-midi, est décédée Rév. Soeur Maugras, des Soeurs de la Charité. Soeur Maugras est morte à la Maison Provinciale de Saint-Boniface, presque subitement. Son départ laisse un grand vide au sein de sa communauté et afflige un grand nombre de personnes du dehors qui ont pu connaitre et estimer cette vénérable religieuse.

Rév. Soeur Maugras était née à Granby, P. Q., d'une famille profondément religieuse. Elle était l'enfant de Pierre Fontaine et de Libère Dufresne. Elle était née en 1873.

Soeur Maugras entra de bonne heure chez les Soeurs Grises et consacra une longue vie de vertus et de mérites aux oeuvres de sa communauté. Elle avait presque 60 années de vie religieuse. Elle vint au Manitoba en 1881 et fut nommée pharmacienne de sa communauté. Elle devait être quinze ans au Manitoba durant ce premier stage. Elle fut la garde-malade de Mgr Taché et l'assista durant ses derniers moments.

D'une mémoire très heureuse, disant bien, elle avait conservé de Mgr Taché et des anciens de la colonie une foule d'anecdotes savoureuses et d'épisodes édifiants. Elle connaissait d'ailleurs très bien l'histoire du pays. Elle était arrivée juste à la croisée des chemins, alors que les temps et usages changeaient et avait vécu avec les derniers des anciens. Son intérêt pour l'histoire lui avait valu de devenir la chroniqueuse de sa communauté.

Sait-on que les Rév. Soeurs Grises possèdent une chronique détaillée des choses du pays, qui remonte à leur arrivée à Saint-Boniface? Rév. Soeur Maugras aimait les choses du passé et compilait tout ce qu'elle pouvait trouver sur l'histoire de sa communauté dans l'Ouest canadien. Elle devait être rappelée à Montréal en 1896, mais en revenait définitivement en 1915. Durant son séjour dans la métropole, elle fut supérieure à Nazareth et au Patronage d'Youville. A son retour en 1915, elle fut nommée conseillère provinciale et devint même assistante-provinciale en 1917, poste qu'elle occupa jusqu'en 1931. Ses dernières années furent consacrées à la compilation historique dont nous avons parlé.

Tout cela donnera une bien faible idée de la religieuse que ses intimes ont connue. Rév. Soeur Maugras était la bonté personnifiée. Elle joignait à cette bonté une délicatesse et une politesse qui lui gagnaient les coeurs. Belloc a dit quelque part que la courtoisie est une autre forme de la sainteté. Soeur Maugras était la délicatesse et la politesse en personne. Elle appartenait à cette vieille école qui cultivait à un haut point la vertu et l'amour intelligent du prochain. Il reste encore certains types de cette vieille formation si chrétienne et si française, mais l'esprit américain ou moderne a fait disparaître un peu partout cette délicatesse de sentiments et de rapports. Soeur Maugras n'avait pas besoin d'être priée pour secourir. Elle savait prévoir, elle savait deviner, elle savait entourer son don ou son conseil des formes de charité et d'urbanité qui rendaient le tout non seulement acceptable, mais surtout faisaient du bien à l'âme. Elle était une humble religieuse "Grise", mais je vous certifie qu'elle était une très grande dame, d'une politesse exquise, d'une délicatesse rare, d'une charité et d'une bonté qui prenaient leur inspiration auprès de Dieu.

La distribution des prix du Concours de français

C'est en présence d'un public nombreux et distingué qu'avait lieu, vendredi soir, à l'Académie Saint-Joseph, la distribution des prix et des diplômes du Concours de français.

M. Armand Pambrun, président du Cercle local de l'Association d'Education, a noté justement que cet auditoire imposant était en lui-même, la meilleure approbation de l'idée du concours. En remerciant la population de Saint-Boniface pour cet appui moral, il a demandé aussi son appui financier à l'occasion de la collecte de-dimanche.

M. le magistrat Henri Lacerte, président général, a également exposé les principales raisons qui sollicitent la générosité envers l'Association. Il s'agit de soutenir une oeuvre indispensable qui comprend entre autres choses: le concours de français, le recrutement de notre personnel enseignant et un secrétariat permanent qui fait beaucoup de travail. En demandant à tous ses auditeurs de faire leur devoir envers l'Association, l'orateur est heureux de citer à l'ordre du jour les nombreux citoyens de Saint-Boniface qui, pendant quatre dimanches consécutifs, sont allés dans les divers centres de la province et les vingt-cinq membres de l'exécutif qui siègent deux fois par mois, — la plupart depuis seize ans.

La distribution des bourses, médailles, prix et diplômes, — ces derniers au nombre de trois cents, — a forcément pris une bonne partie de la soirée. M. H. Painchaud, secrétaire du Cercle local, proclamait les noms; les récompenses étaient remises par Mgr Jubinville.

Miles Juliette Couture, Lucienne Bouchard, Anne-Marie Cusson et Denise Guyot ont joué comme ouverture "Csarda" (August Moelck). Le choeur des élèves de l'Académie Saint-Joseph, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, a chanté "Salut au Canada" (A. Contant). Les accompagnatrices étaient Miles Cécile Toupin et Helen Berg. Ces deux dernières, avec Miles Gertrude Dubois et Yvette Gaudette, ont joué un morceau de piano à huit mains, "Festival" (Adolphe Jensen).

Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., s'est fait l'interprète de l'auditoire pour remercier les orateurs, les chanteuses et musiciennes, les religieuses et les frères, les instituteurs et les institutrices. Il a surtout félicité les enfants de leurs succès. Il y a tant de paresseux aujourd'hui, a-t-il remarqué, que l'on est heureux de complimenter ceux qui n'ont pas reculé devant le travail.

A l'hôtel de ville

La question des secours

La question des secours attribués aux chômeurs devient extrêmement épineuse. A mesure que la crise se continue, le nombre des sans-travail augmente. Les revenus municipaux ont baissé en proportion et il devient extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de faire face à cette effarante situation.

Les citoyens qui ont des propriétés se plaignent de la hausse des taxes. Il est indubitable aussi qu'il se glisse une foule d'abus. Ces jours de crise n'ont pas pour effet de susciter des exemples de vertu civique ou de vertu tout court. Leur effet est démoralisant et il faut demander à Dieu d'abréger cette grande épreuve.

Le conseil de ville a reçu dernièrement une communication du gouvernement provincial à l'effet que les secours fournis par Saint-Boniface étaient plus élevés qu'ailleurs. On demandait à la ville de réduire la somme allouée. Le conseil, à l'exception de MM. Pirotton et Hanford, se prononça en faveur de la réduction, qui devait être de 95 sous par semaine pour toute famille de plus de trois membres. Il fut prouvé à l'assemblée du conseil que Saint-Boniface payait plus que n'importe quelle autre ville de l'Ouest. Pour huit personnes, la ville payait $9.54, tandis que Vancouver payait $6.28, Lethbridge $6.00, Medicine Hat $5.50, Régina $6.40, Winnipeg $6.22, Saint-Vital $6.00, West Kildonan $6.25. Plusieurs citoyens, affectés par cette diminution, assistaient à l'assemblée du conseil.

Lorsque la décision du Conseil devint connue, les chômeurs occupés aux travaux de secours se mirent en grève. Plus de 400 se rendirent en corps à l'hôtel de ville où ils rencontrèrent les membres du Comité des Secours. L'on ne sait encore exactement ce que décidera le Conseil. Il s'agit de décider s'il faut tuer la poule aux oeufs d'or et lui arracher des entrailles les restes de sa richesse, ou essayer de vivre avec le produit de son industrie.

Les finances de la ville causent de l'inquiétude. M. Murchison, président du Comité des finances, a convoqué une assemblée pour jeudi prochain. M. Murchison a promis un rapport détaillé concernant nos finances municipales. Comme on le sait, M. Murchison arrive de l'Est où il avait été délégué pour s'occuper des finances de la ville. A la suite de ce rapport, le Conseil sera appelé à prendre une décision. On s'attend à ce que la décision définitive ne soit pas prise immédiatement, mais qu'on attende quelques jours ou même quelques semaines, vu le sérieux de la décision.

Société St-Vincent de Paul

L'assemblée annuelle de la Société Saint-Vincent de Paul aura lieu le dimanche 23 octobre, après les vêpres. A cette occasion, des rapports seront présentés par le président et le secrétaire. Les membres visiteurs sont priés d'être tous présents.

Cette société fut fondée à Paris par le grand Frédéric Ozanam, avec l'aide de quelques jeunes gens. Nous invitons spécialement les jeunes à entrer dans cette association paroissiale.

Un banquet de la Société Historique Métisse

Pour célébrer l'inauguration du Parc Riel, contrariée deux fois par le mauvais temps, la Société Historique Métisse tenait un banquet, samedi soir, dans la salle municipale de Saint-Vital. Une centaine de membres et d'amis y assistaient, sous la présidence de M. H.-G. Wyatt, préfet de la municipalité.

Des toasts éloquents en français et en anglais ont été prononcés par le magistrat Henri Lacerte, l'échevin A. Van Elslander, Louis-Philippe Gagnon, S. Saint-Germain, T.-B. Molloy, John McLean, G. Charette et J.-C. Davis.

Le premier ministre du Manitoba, venu avec Mme Bracken à l'heure des discours, a exprimé le regret de n'avoir pu assister à la cérémonie de l'inauguration du Parc Riel et a félicité la Société Historique de son acquisition.

La Société Historique Métisse donne une soirée dramatique et musicale, demain, dans la salle de l'Académie Provencher.

A.F.A.C.C.

Le mardi 25 octobre prochain, dans la grande salle de l'Institut Collégial Saint-Joseph, conférence sur "L'autorité dans l'Education", par le R. P. Schelpe, S.J., conférencier de renommée. La conférence commencera à 8 h. précises. Bienvenue aux dames et jeunes filles de toute la paroisse.

* * *

Le jeudi 27 octobre, sous les auspices du Cercle Marie-Rose, grande partie de cartes à l'Institut Collégial Saint-Joseph. Cette partie de cartes est sous l'organisation de Mmes A. Ferland et H. Lacerte, et Miles Dorothée Toupin et Fabiola Gosselin.

Les dames et demoiselles intéressées sont priées de se former des tables pour le bridge. Nous serions reconnaissantes si chaque personne formant une table emportait son jeu de cartes.

* * *

Le dimanche 13 novembre prochain aura lieu la réunion annuelle des A.F.A.C.C., au couvent des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, à Saint-Boniface. Toutes les élèves anciennes de cet institut sont priées d'être fidèles au rendez-vous. Le dimanche 13 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Maria COSSETTE,
Secrétaire.

Assemblée de la Ligue Civique

Les élections municipales ayant lieu le 18 novembre et la nomination des candidats le 8, la Ligue Civique, qui groupe les citoyens de langue française de Saint-Boniface, tiendra une assemblée le dimanche 23, à 2 h. de l'après-midi, à l'hôtel de ville, dans le but de recevoir le rapport des activités du conseil par MM. les échevins des quartiers 1, 2 et 3. MM. les échevins sortants rendront compte de leur mandat. L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant:

2 h.: Ouverture de l'assemblée par le président. Remarques générales et mises au point par le président, remarques basées sur le rapport des vérificateurs sur l'état financier de la cité pour l'année 1931.

MM. les échevins sortants H. d'Eschambault, Suarez et Van Elslander rendront compte de leur mandat. MM. les échevins Pirotton, Van Belleghem et Mathieu adresseront aussi la parole.

La question scolaire étant complètement séparée de la question municipale, l'assemblée aura à choisir une date pour une assemblée où un rapport des activités de la commission scolaire sera présenté par le président de la commission scolaire, et où MM. les commissaires sortants rendront compte de leur mandat.

La Ligue Civique invite tous les citoyens de langue française à assister à ces assemblées et à s'unir à elle pour un bon choix de candidats, base d'une bonne et prospère administration.

LE PRESIDENT.

LA VIE AU COLLÈGE

Le tournoi

Depuis plus d'une semaine, on attendait avec anxiété un changement dans la température qui semblait vouloir se maintenir au froid. Quelques-uns même commençaient à désespérer de cette journée favorable pour le grand événement sportif.

Enfin, jeudi matin, température idéale. Dans moins d'une demi-heure les officiers élaborent le programme de la journée et par leurs directives et leur entrain font mousser l'enthousiasme.

Le programme de la journée sportive annuelle est affiché; il se lit comme suit:

8 h. 30: Concours de balle-au-mur.

9 h.: Sauts en hauteur.

10 h.: Courses de 100 et 200 verges.

10 h. 30: Parties de balle molle (8 équipes au jeu).

11 h. 45: Courses de 440 verges.

1 h. 30: Sauts en longueur.

2 h.: Courses à relais.

2 h. 30: Parties de balle au camp (8 équipes au jeu).

4 h. 30: Concours de balle-au-mur.

5 h.: Parties de ballon-volant (Grands et Petits).

5 h. 30: Partie de ballon-panier chez les Grands.

7 h. 30: Grande partie de "bridge" pour les Grands et Moyens. Partie de ballon-panier pour les Petits.

Lorsque la cloche sonne pour le coucher à 9 h. 30, tous constatent que la journée fut copieusement remplie. Aussi n'est-on pas fâché de voir s'ouvrir les portes du dortoir.

En visite

Le R. P. Adélard Dugré, provincial des Jésuites de la province du Bas-Canada, en visite par toutes les maisons de la province dont il vient d'être mis à la tête, est de passage au Collège pour quelques jours. Il est accompagné du R. P. R. Desrochers, procureur provincial.

Tous deux sont en pays de connaissances, puisque de 1906 à 1912, le R. P. Dugré était professeur de Méthode pendant deux ans, et de Belles-Lettres pendant quatre ans, au vieux Collège, tandis que le R. P. Desrochers remplissait, de 1925 à 1927, la charge de Préfet de discipline, dans le collège actuel.

Dimanche, les élèves ont le bonheur d'entendre le R. P. Provincial qui donne le sermon à la grand'messe.

Ces distingués visiteurs nous quittent mercredi matin pour se rendre à Edmonton.

* * *

Le R. P. Paul Gauthier, professeur de Rhétorique, a le malheur de perdre sa mère dans la nuit du jeudi au vendredi. Les élèves lui ont manifesté leurs sincères sympathies en offrant un généreux bouquet spirituel pour l'âme de la défunte.

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT...

Quelle bonne idée vous avez eue de m'écrire, chers enfants! Il faisait froid, triste, maussade. Au dehors, un ciel uniformément gris, des maisons, des arbres, des jardins gris. En dedans, la physionomie des gens et des choses ne valait guère mieux. Vos petites lettres me sont arrivées les unes après les autres, lumineuses, tendres, réjouissantes et cette grisaille s'est dissipée. Merci, chers petits amis, pour cette sympathie rayonnante qui dore et réchauffe tout ce qui m'entoure et "sans quoi les choses ne seraient que ce qu'elles sont".

Mère-Grand est heureuse d'exprimer sa gratitude aux membres du Cercle André Avellin, de Saint-Jean-Baptiste, de même qu'à toutes les institutrices qui ont bien voulu envoyer le Tableau d'Honneur de leur école pour le mois de septembre. Nul doute que parents et enfants en ont été bien réjouis. Comme l'écrit Rose Payette, "Nos parents seront fiers de nos petits succès. Leur joie est la nôtre." Et en ces années de dépression, on ne peut trop multiplier les sources de joie, de ces petites joies simples qui embellissent notre vie et celle des autres.

Comment n'être pas conquise par de gentilles pensées comme celles-ci: "Je veux vous dire que je vous aime quand même je ne vous connais pas." (Marguerite Leclair, Saint-François-Xavier). "Le jour que j'aime le plus, c'est le vendredi, non parce qu'il me prive de viande, mais parce que ce jour-là, nous recevons la **Liberté**." (Lucille Beauchemin, Ile-de-Chênes). Comme il est encourageant de travailler pour d'aussi fervents petits amis!

Et puis, il y a aussi des confidences exquises. Ecoutez bien: "J'ai deux petites soeurs qui viennent à l'école avec moi. Ida est âgée de 7 ans et Blanche a cinq ans. Elles aiment surtout aller à l'école parce que "la Soeur" leur donne de belles images et de belles médailles." (Edward McDougall, Saint-François-Xavier.) "Mon petit frère a eu le courage de marcher à onze mois. Il s'appelle Laurent." (Solange Simard, La Broquerie). "Je "serre" la messe de M. le Curé toutes les deux semaines. Ma petite soeur Claire va boire du lait chaud tous les matins; elle est bien grasse." (Eugène Perras, Saint-François-Xavier). "Les Soeurs ont une vache, un petit veau et des poules. Une autre fois, je vous dirai plus de choses." (Marguerite Leclair). N'est-ce pas charmant d'ingénuité?

Ma petite Flore est-elle remise de son opération? Il n'y a pas eu complications, je l'espère.

J'attends un mot des Benjamins et Tharsicius...

Revenez-moi tous bientôt, vaillants petits amis, et croyez à l'amical dévouement de celle qui vous souhaite tous les bonheurs, tous les succès.

Anna Balcaen, La Broquerie; Albertine, Jacques et Annette Péloquin, Sainte-Agathe; Marguerite Laplante, Woodridge; Rose Payette, couvent de Saint-Jean-Baptiste; Lucile Beauchemin, école Ile-de-Chênes; Gilbert Précourt, Donald Todd, Thérèse Régnier, Antonio Lamothe, Lucienne Précourt, Marie-Louise Lamothe, Marguerite Leclair, Eugène Perras, Edouard McDougall, Saint-François-Xavier; Joseph Deschênes, Louise Emond, Thérèse Granger, Florence Rocan, Louise Bédard, Thérèse Boily, Maurice Gauthier, Alphonse Beaupré, Joseph Pelletier, Hélène McCarthy, Paul Fabas, Gérard Tétreault, Napoléon Gagnon, Anne-Marie Lord, Joseph Lord, Florence Gosselin, Lucien Carrière, Irène Rocan, Hélène Lord, Solande Simard, Lucie Boisjoli, Alphéda Lord, Léo Boisjoli, Marie-Anne Bisson, Alphonse Deschênes, Lucienne Deschênes, école Saint-Joachim, La Broquerie.

MERE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

20 octobre

Joseph Neirinck, Mariapolis, 12 ans.

21 octobre

Yvette Decosse, Saint-Norbert.
Monica Sluggett, Fannystelle, 12 ans.
Roger Sicotte, Transcona, 12 ans.
Emile Lambert, Transcona, 14 ans.

22 octobre

Raymond Légaré, Dunrea.
Martin Mireault, La Broquerie.

23 octobre

Winnifred Verry, Saint-Norbert, 10 ans.
Eveline Labossière, Somerset.
Lucille Lavoie, Mariapolis, 12 ans.
Raphaël Légaré, Dunrea.

24 octobre

Rose Lamirande, Saint-Norbert.

25 octobre

Lucie Régis, Fannystelle, 8 ans.
Emile Lamoureux, Transcona, 10 ans.

26 octobre

Annette Gauthier, Sainte-Geneviève.
Verna Greenwood, Saint-Norbert, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

Conte

LA CULOTTE DE STEFANO

L'indiscret qui, au soir du 2 mai 1932, a osé regarder par dessus l'épaule de saint Pierre, marquant les bonnes oeuvres de ses missionnaires, a pu lire ce qui suit: "Vicariat du Shiré, le Père Henri Meens, culotte cousue et donnée au petit Stefano: 2 bons points et 10 jours retranchés dans le purgatoire".

Oui, chers lecteurs, cette bonne oeuvre je l'ai faite; pourquoi ne pas le dire tout haut, après coup? Seules les bonnes actions nous accompagnent dans l'autre monde. Mais pas de mystique, le sujet ne s'y prête pas; il s'agit pour le moment d'une culotte tout usée.

Comment ce petit Stefano s'est-il au juste glissé sous mes yeux, je l'ignore encore aujourd'hui; je ne l'avais vu ni même entendu prononcer son nom. C'est en me promenant d'un groupe à l'autre durant les réunions qui précèdent la collation du baptême, qu'il m'est tombé sous les yeux. A part un petit chiffon de linge autour des reins, il était nu comme un ver.

— Dis donc, as-tu suspendu ta culotte quelque part, mon gars? — Bembo, je n'en ai point. — Et ton père, il n'est pas capable de te trouver un approximatif quelconque de culotte? J'allais dire: tu en as un f... de père, toi, quand soudain je me sentis travaillé par la grâce. J'avais une culotte tout usée; pourquoi ne pas la donner à ce petit chrétien de demain, à cet heureux enfant de première communion d'après-demain?

Et du même coup se déroulait devant mon âme ce texte de l'Ecriture au sujet du verre d'eau donné au nom de Dieu; c'était clair, si un verre d'eau a sa récompense, quelle récompense pour avoir habillé un nouveau chrétien! Tout cela, vous dis-je, se passa dans un clin d'oeil: Stefano, viens chez moi à 4 heures, je te donnerai une de mes culottes; entendu?

Hélas! que l'homme est inconstant dans le bien! des remords, des remords, vous dis-je, pour avoir consenti à une bonne action. C'était en effet ma première culotte de missionnaire; c'était, il est vrai, la donner pour faire un heureux, mais, tout de même, elle me rappelait cinq ans de Mission noblement marquée de trois N: Nzama, Nguludi, Neno. Pensez-y donc, chers lecteurs, achetée en 1927, à Louvain, cité universitaire, je la vénérais, cette culotte, comme une relique. Sur ces entrefaites, j'étais rentré chez moi et je me disais: Suis-je bien obligé de la donner, vraiment suis-je obligé à ce point là, même après ma promesse? Et sans savoir comment, je me surpris à écorner mon offrande: un, deux, trois boutons tombaient sur ma table; en tout cas, ces boutons-là, il ne les aura pas. J'eus un sursaut, en me voyant peint au naturel. Est-ce possible, me dis-je, d'attacher son coeur à une culotte transparente, et cela pour un religieux! Allons! Henri, sois généreux, donne-la, cette culotte, donne-la de bon coeur.

A quatre heures précises, Stefano est présent; il a l'air sérieux et moi je prends un air grave. Un petit coeur bien préparé pour le baptême, c'est un excellent coin de terre où une bonne semence peut germer; jetons-y quelques grains au hasard. Mon enfant, cette culotte, je te la donne de bon coeur (menteur, me disais-je à moi-même), mais sache bien que tu me la rendras si jamais tu négliges tes devoirs de chrétien. Alors mon Stefano me regarde presque avec des reproches: 'Devenir mauvais chrétien après un si beau cadeau, tout mais pas cela, Bembo. Je continue: défense de dire qui t'a habillé à neuf. Un merci des plus sincères et Stefano heureux glisse dehors. Le lendemain, au grand jour, il paradait avec ma culotte et les petits négros de crier: c'est la culotte du Père Meens, c'est la culotte du Bembo.

Pourtant, j'aurais été heureux si la gauche avait ignoré ce que ma droite venait de faire.

Henri MEENS, S.M.M.,
Neno, Nyasaland.

(Annales de la Propagation de la Foi.)

CARNET DU "COIN"

Ma gentille petite amie, Nora Watson, Saint-Léon, est heureuse de vous faire part de la naissance d'une belle petite soeur, Marie-Ange, le 31 août.

Deux charmants écoliers de La Broquerie, Napoléon et Albert Gagnon, ont la grande joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère, Jean-Claude, le 9 octobre.

Sympathies

Les camarades du "Coin" et Mère-Grand prient leurs chers petits amis de Saint-Léon, si douloureusement éprouvés par la mort de leur père, M. Georges Rondeau, d'agréer leurs bien vives condoléances et l'assurance de leurs prières.

MERE-GRAND.

Les feuilles tombent

Les dernières feuilles, rouges, fanées, détachées depuis longtemps de la branche, courent dans les chemins avec un froissement de papier sec, ou montent en tourbillons comme des papillons morts, pour aller retomber un peu plus loin, roulées, tourmentées par le souffle âpre de la bise qui s'en fait un jouet.

Une seule reste encore au bout d'un rameau, affolée, palpitante, ne tenant plus que par la nervure de sa tige déjà grillée et cuite par les premières gelées blanches. Elle danse éperdument, battue par des vents contraires. Une rafale plus forte que les autres l'enlève, et la voilà qui s'envole pour rejoindre ses soeurs.

UN PEU DE BOTANIQUE

Coloration des feuilles

Aux arbres porteurs de coloris automnal que nous avons rencontrés dans les terrains glaiseux, ajoutons ceux qui poussent dans des sols plutôt sableux, et même rocheux et arides des parties montagneuses.

Dans nos forêts naturelles de grands Bouleaux ou de grands Peupliers, on verra s'ajoutant aux feuilles colorées de nos bosquets les feuilles de l'Erable de Montagne. Les couleurs de ces dernières sont très vives, et s'accompagnent des grappes de samares (fruits de l'érable) fortement colorées. On rencontrera de même le Merisier qui fournit une contribution non négligeable au coloris automnal de nos forêts. Les feuilles du Sorbier (Mountain Ash) se pareront aussi richement. Le tapis de ces forêts s'ornera des feuilles rouge feu de l'herbe à la puce (Sumach), des feuilles violet-rouge des Asters cordifoliées (feuilles en forme de coeur), et des feuilles diversement rougies des Salsepareilles sauvages. Nous y rencontrerons, dans les éclaircies et dans les brûlis, l'Epilobe (Fire-weed) à feuilles de Saule, avec de rares feuilles rosées.

Si le terrain devient plus sec et plus sableux, une autre végétation colorée nous charme. Ce sont les myrtilles (bluet, blueberry) aux feuilles souvent violet-rouge, l'humble Cornouiller du Canada (Quatre-temps, Dwarf Cornel) formant de grandes taches violacées sur le gris des rochers nus, ou à travers la verdure des lichens mouillés. Si le sol est un sable pur, la Diervile (Bush Honeysuckle) et le Petit Merisier opposent leurs feuilles rouges au vert des Pins gris et l'Arctostaphylos (Raisin d'Ours, Bearberry) rampant. Un observateur attentif ne manquera pas de noter le rouge de la Potentille (Silverweed) tridentée, et le violet rouge de l'Aralie (Salsepareille) hispide (munie de poils longs et piquants à la base).

On peut observer aussi des colorations dans les endroits cultivés et près des demeures. Que de choux gras deviennent rouge sombre! Une plante qui lui est apparentée, et qui pousse sur les décombres, se revêt des plus belles couleurs cardinalices. Le pinceau de la nature a touché de rouge vif les bords des feuilles de l'Argentine. L'Euphorbe (Spurge) glyptosperme est devenue rouge depuis longtemps, puis s'est flétrie.

Les ampélopsides (vignes) qui grimpent autour de nos demeures mettent à la portée de tous le plus beau spectacle coloré de l'automne.

Nous donnerons dans le prochain numéro la liste des feuilles qui ne rougissent pas.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ile-de-Chênes, le 2 octobre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Quelle joie d'apprendre que notre chère Mère-Grand nous est revenue! Si vous saviez comme je me suis ennuyée de ne plus pouvoir lire le "Coin des Enfants"! Mais j'étais contente de penser que vous preniez aussi quelques mois de repos pour nous revenir encore si joyeuse.

Mes vacances ont été employées surtout à amuser mes petits frères et soeurs, puis à ramasser des graines de fleurs et de légumes pour semer, le printemps prochain. Ce petit délassement me plaisait beaucoup. Je me suis fabriqué des petites enveloppes avec le nom de chaque fleur imprimé sur chacune, puis des petits sacs en coton pour les pois, fèves, etc. J'ai ramassé aussi beaucoup de graines d'érables et de caragana (pois de Sibérie).

Voilà un mois que mes petits frères et soeurs vont à l'école. Que j'aimerais aussi pouvoir y aller, mais je ne suis pas encore assez bien, quoique beaucoup mieux.

Je suis allée passer une semaine et demi au couvent de Saint-Adolphe avant les grandes vacances. J'aimais bien les bonnes Soeurs. J'allais à la classe tous les jours; je serais bien contente d'y retourner.

Je vous quitte, chère Mère-Grand, mais je reviendrai bientôt.

Votre petite-fille affectionnée,
Rolande TRUDEAU.

* * *

Saint-Léon, Man.,

Chère Mère-Grand,

Que j'aurais donc voulu vous écrire la première au retour! Je m'aperçois que j'ai été prévenue en gentillesse par d'autres. Je ne suis pas fâchée, mais un peu jalouse...

Je suis allée me promener pendant les vacances. Imaginez-vous que j'ai été aux prunes à Miami. Il fallait monter une longue côte, les freins n'étaient pas très bons, aussi j'ai eu la "frousse" quand l'automobile s'est mis à descendre à une vitesse vertigineuse... Quelle émotion! Heureusement il n'y eut pas d'accident.

Les classes ont ouvert leurs portes le 27 août. Je suis rentrée très encouragée. J'apprends le piano. Il va y en avoir de l'harmonie dans mon année scolaire!

J'ai passé mon grade IX en anglais et X en français. J'étais très fière d'être lauréate du concours français avec 78%. C'est bien légitime, n'est-ce pas? J'ai aussi été heureuse que notre couvent de Saint-Léon ne fût pas en arrière pour le prix de français provincial. M. le délégué de l'Association d'Education est venu nous rendre visite. Cécile Lesage a eu une médaille d'or du Conseil Provencher et une plume-réservoir; elle l'avait bien mérité. Moi, j'ai eu mon diplôme que je conserve précieusement et un livre dont le titre est "Pour la Liberté".

Vous êtes toujours heureuse dans le choix des concours. Nous ferons de notre mieux, soyez-en sûre, pour ces chers petits malades!

Votre petite-fille aimante,
Flore MARTEL.

Saint-François-Xavier, Man

Chère Mère-Grand,

C'est encore votre petit garçon qui vous écrit. Je veux vous dire quelques mots de notre école et aussi de nos Quarante-Heures.

Vous savez, Mère-Grand, que les années sont dures. Mais les commissaires sont assez bons pour nous acheter des livres et des crayons. J'aime aller à l'école pour m'instruire, peut-être pour faire un prêtre?... Je ne sais pas bien encore.

Parlons des Quarante-Heures. M. le Curé a dit que celui qui communierait les trois jours ferait un grand plaisir au Coeur de Jésus. Je crois que Jésus a dû être bien content, car beaucoup ont répondu à cet appel.

Avant de terminer, je vous dirai que j'ai commencé à faire un album pour les enfants du Sanatorium. Je veux le mettre bien beau.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup,

Gilbert PRECOURT.

Grade IV.

* * *

Ile-de-Chênes, Man.,
le 3 septembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

C'est une nouvelle petite fille qui vient vous demander de lui faire une place dans votre "Coin". Ne me placez pas trop loin de vous, car je ne suis pas bien grande. J'ai 9 ans. Je n'ai qu'une petite soeur, elle s'appelle Simone. Nous allons à l'école ensemble. J'ai aussi deux frères trop petits pour venir à l'école.

Nous aimons beaucoup notre maîtresse, Mlle Bonin; elle est bien bonne pour nous. Je suis la première dans toutes mes leçons, excepté l'arithmétique. Les "tables" me donnent beaucoup de misère. C'est bien décourageant; aussi je viens vous demander, chère Mère-Grand, de faire une petite prière à saint Joseph pour moi afin que je sache ces tables bientôt. Moi aussi je prie bien. J'ai bien hâte de voir si saint Joseph va vous écouter mieux que moi.

Chère Mère-Grand, j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je ne veux pas abuser de votre patience. Tout de même, avant de fermer ma lettre, je vous dirai que le jour que j'aime le plus, c'est le vendredi, pas parce qu'il me prive de viande, mais parce que ce jour-là nous recevons la **Liberté**. En arrivant de la classe, je lis le "Coin des Enfants". Je commence par les lettres, ensuite je lis votre Causerie et le conte et maman nous explique ce que nous ne comprenons pas bien. J'aime bien cela et Simone aussi.

Votre petite-fille qui vous aime bien tendrement,

Lucile BEAUCHEMIN.
Ecole Ile-de-Chênes (grade 4).

* * *

La Broquerie, Man.,
le 5 octobre 1932

Chère Mère-Grand,

C'est votre petit Joseph qui veut faire un prêtre qui vous écrit. Je vais à l'école tous les jours. Un dentiste est ici pour arracher les dents de tous les enfants. Je voudrais voir Mère-Grand près de moi; je n'aurais pas peur. Papa va à la ville demain. Si je n'étais pas obligé d'aller à l'école, Mère-Grand verrait son petit Joseph.

Au revoir, vous viendrez vous promener?

Votre petit garçon,
Joseph LORD (8 ans).

* * *

La Broquerie, le 5 octobre 1932

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois. J'ai huit ans et je suis dans le deuxième grade. Ma petite soeur Alice a eu cinq ans le 3 octobre et j'ai trois petits frères, Marcel, Jean, Albert. Je n'ai plus de maman; elle est morte il y a quatre ans. Je prie tous les jours pour elle. J'ai trois grands frères, Félix, Henri, Emile, et trois grandes soeurs. Je les aime beaucoup, car elles sont bonnes pour moi. J'apprends bien. Je sais toujours ma leçon. Je suis bien content d'aller à l'école. J'ai été bien content de mes vacances. Je prie pour les petits enfants malades.

Votre petit garçon,
Joseph PELLETIER.

* * *

Woodridge, Man., le 10 octobre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Je vais à l'école tous les jours. Je suis dans le grade VIII. Durant les vacances j'ai été aux fruits et j'ai aidé à mes parents.

J'ai l'honneur de vous apprendre que notre même bonne maîtresse est de retour parmi nous. Elle est bien gentille et je l'aime beaucoup.

Durant le beau mois d'octobre, je vais m'efforcer d'assister à la messe du matin aussi souvent que possible, pour prier Notre-Dame du Rosaire, afin de bien réussir dans mes études. Je n'oublierai pas de réciter souvent un "Ave Maria" à votre intention, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup et qui pense souvent à vous,

Marguerite LAPLANTE.

* * *

Saint-Léon, Man.,
le 30 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

En lisant le "Coin des Enfants", j'ai appris que vous étiez de retour. Je vous assure que j'en suis content. Je vais à l'école tous les jours. Je suis dans la grande classe, c'est bien intéressant.

A la Sainte-Enfance, j'ai porté la statue de l'Enfant-Jésus avec Roch Labossière, Laurent Beaulieu et Donat Leblanc. Nous nous sommes rendus à l'église en procession. Les deux quêteurs étaient Victor Grenier et Gilbert Desrochers. On est ensuite retourné au couvent pour jouer des petites saynètes; c'était très amusant. Les parrains étaient Victor Grenier et Martial Lussier; les marraines: Odile Rondeau et Florence Payette.

Nous aurons une retraite prêchée par un prêtre Capucin, du 30 octobre au 5 novembre. Je dirai quelques "Ave" pour vous pendant le beau mois du Rosaire.

De votre petit-fils,
Antonin LABOSSIERE.

* * *

Le 29 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi lorsque j'ai vu dans la **Liberté** votre appel aux petits enfants. Vous avez quitté le "Coin" en même temps que j'ai quitté la classe. Nous avons eu un petit examen pour savoir si nous serions assez forts pour prendre le grade VII. Je vais m'efforcer de bien étudier afin de passer mon grade.

Le 25 septembre, on a eu la petite fête de la Sainte-Enfance. Après la séance au Couvent, le Père Marie-Antoine nous a dit un petit mot, puis il nous a distribué des bonbons.

Votre petit ami,
Antonin RONDEAU.

CONCOURS D'OCTOBRE

Grades 1 à 4

Exercice d'observation

Répondre aux questions suivantes. Bien numéroter chaque réponse. Nous serons très indulgents pour l'orthographe des petits.

1.—Dites-moi ce qui distingue une feuille encore verte d'une feuille morte?

2.—Au printemps dernier et cet été, de quelle couleur étaient les feuilles des arbres?

3.—En ce moment quelle est la teinte des feuilles des peupliers, des érables, des merisiers?

4.—Que font les feuilles mortes qui jonchent le sol quand le vent souffle?

5.—Les oiseaux font-ils encore leurs nids?

6.—Que sont devenus les oiseaux qui nous charmaient par leur chant à l'été?

7.—La nuit tombe-t-elle plus tôt ou plus tard qu'en juillet?

8.—Nommez-moi deux arbres dont le feuillage reste vert toute l'année.

9.—Nommez-moi trois oiseaux qui passent l'hiver au Manitoba.

10.—Pourquoi avez-vous hâte ou n'avez-vous pas hâte à l'hiver?

Grades 5 à 8

Choisir l'un des sujets suivants:

Quel est, vous semble-t-il, votre plus gros défaut? Quels en sont les inconvénients? Dites ce que vous faites pour vous en corriger.

* * *

La classe est finie. Grands et petits s'ébranlent. Course dans les corridors, malgré la défense des maîtres. Survient une averse juste à ce moment. Les écoliers s'élancent dans la rue. Montrez-nous, de façon vivante et animée, cette sortie sous la pluie, l'arrivée à la maison.

Grades 9 à 12

Choisir l'un des sujets suivants:

Expliquez cette affirmation: "Savoir se servir de ses dix doigts, ce n'est pas seulement un capital, c'est une ressource morale." Bienfaits du travail manuel. Avantages matériels qu'on en retire, surtout en ce temps de crise économique. Le travail contribue à chasser l'ennui, les chagrins; il permet de venir en aide aux autres.

* * *

Il est bon de parler et meilleur de [se taire;
Mais tous deux sont mauvais alors [qu'ils sont outrés.

Que pensez-vous de cette opinion de La Fontaine? Faites-en ressortir la valeur par un exemple de la vie courante. (Lire "L'Ours et l'Amateur des Jardins", fable de La Fontaine).

Conditions

Ecrire lisiblement sur un seul côté de la feuille.

Mentionner l'école et le grade auxquels on appartient.

Il y aura un prix pour chaque grade.

Les réponses devront arriver le 12 novembre.

Que l'on se souvienne qu'il est tenu compte de l'orthographe, du style et de la propreté des devoirs.

Les élèves des grades 1 à 4 sont priés de ne pas transcrire les questions.

La Fête du Christ-Roi!

Dimanche 30 octobre

Préparons la fête du Christ-Roi!

— Comment?

— En lui offrant un cadeau royal.

— Un cadeau royal? Mais qui donc nous dira où le trouver?

— Tressez à Jésus une couronne de fleurs par vos sacrifices, vos actes d'amour, de vertus et d'apostolat: voilà le moyen de réjouir son Coeur!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Départ du Père Antoine

Le R. P. Antoine, notre bien-aimé curé, nous a quittés. Ni le bien qu'il faisait autour de lui par son inlassable dévouement depuis 40 ans, ni son immense attachement à son pays d'adoption et les services qu'il lui a rendus pendant cette longue période, ni les démarches faites par l'autorité diocésaine, n'ont paru des raisons suffisantes pour laisser le Révérend Père à notre affection. Les Supérieurs ont sans doute des motifs puissants que nous ne connaissons pas et il faut croire que notre ancien curé est appelé à faire une bien grande oeuvre pour que le bon Dieu lui demande un pareil sacrifice: mais comme il est dur pour nous d'accepter ce qui nous paraît un vrai malheur pour la paroisse et la cause catholique dans cette province; comme il est dur de nous séparer de notre père si bon, de notre ami si généreux, de notre conseiller si sûr et empressé, alors que tous, nous l'avons eu si près de nous toujours qu'il nous semblait impossible de le voir jamais s'éloigner!...

C'est le dimanche 9 octobre que le Père Antoine nous a fait ses adieux et que nous lui avons fait les nôtres; et personne n'oubliera jamais l'émotion avec laquelle chacun de nous écouta les dernières recommandations de son père; personne n'oubliera jamais, et le Père Antoine moins que tout autre, cette séance de l'après-midi où il rencontra pour la dernière fois la paroisse réunie. Quelle démonstration aussi! 800 personnes se pressaient dans cette salle où tant de fois nous nous étions rencontrés, mais jamais encore on n'avait vu pareille affluence. Sur la scène, 150 enfants portant leurs insignes de Croisés rappelaient au Rév. Père la grande oeuvre de ses dernières années, et ce spectacle qui, en toute autre occasion l'eût fait tressaillir de joie, le fit cette fois éclater en sanglots.

Bien touchants aussi furent la petite pièce intitulée "Vive la France!", si actuelle avec ses allusions à l'exil, — les jolis morceaux exécutés par la fanfare qui venait de se réveiller sous l'étreinte de la douleur, — l'adresse des syndics qui rappelait au Père un peu du bien qu'il avait fait et celle des enfants toute consacrée à la Croisade eucharistique, — l'offrande faite par la paroisse d'une bourse de $100, mais surtout de beaux bouquets spirituels présentés par différentes organisations!

Le soir, dans un geste magnifique, la fanfare offrait à son président qui la quittait un souper d'adieu que l'on pourrait peut-être comparer à la dernière cène, et auquel assistaient une douzaine de prêtres du voisinage.

Et ce fut tout? Non... car jusqu'au départ, le défilé des paroissiens continua au presbytère dont les parloirs et les corridors retentirent de sanglots ininterrompus. Et le lundi 10 octobre, à 2 h., celui qui fut notre Pasteur pendant plus de 22 ans nous quittait, accompagné jusqu'à Saint-Claude d'un joli cortège de paroissiens qui ne pouvaient si tôt se séparer de lui, et, jusqu'à Winnipeg, du Père Champagne, notre nouveau curé. Espérons qu'un jour le bon Dieu nous le ramènera, comme c'est le désir du Père et le nôtre.

SAINTE-AGATHE

Mme Pierre Gauthier

Dans la nuit de jeudi à vendredi s'est éteinte doucement Mme Pierre Gauthier, de Sainte-Agathe. Elle aurait été octogénaire ces jours-ci et cependant lorsque la maladie lui laissait le moindre répit, elle manifestait encore une flamme de vie extraordinaire qui dénotait une énergie et une activité supérieures.

C'est cette vigueur, osons-nous croire, qui l'a maintenue jusqu'ici. Quasi mourante depuis un an et demi, elle reprenait toujours le dessus. Des soins lui ont été prodigués, il est vrai, mais son énergie restera admirable.

M. et Mme Gauthier ont l'honneur d'avoir fondé une des premières familles canadiennes du Manitoba. Arrivés au pays il y a 52 ans, alors que le voyage de Montréal à Saint-Boniface durait au-dessus d'un mois et qu'il fallait passer par Saint-Paul et la rivière Rouge, ils ont goûté à la vie des colonisateurs.

Aussi la famille Gauthier fut-elle toujours en vue. Et la réputation qu'elle s'est acquise et qu'elle s'est maintenue fut celle de parfaits chrétiens. Un fait: les désirs ardents de la sainte Communion manifestés dans les derniers temps spécialement prouvent qu'il y avait chez cette femme un christianisme profond.

Mme Gauthier fut récompensée même de son vivant de la véritable éducation qu'elle sut donner à ses enfants. Dieu lui choisit deux de ses fils et deux de ses filles pour le service de l'Eglise parmi ses neuf enfants.

Sept lui survivent, dont un prêtre et les deux religieuses; de même quelques parents tant de sa famille, la famille Lizotte, que de la famille Gauthier, établis dans la province de Québec.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

• • •

Samedi soir, le 22, la Société d'Agriculture organisera une partie de cartes ainsi qu'une rafle de différents articles, à son profit. Une collation sera aussi servie à la fin de la veillée. Que l'on se le dise et que l'on vienne nombreux encourager cette Société. Bienvenue à tous, sans oublier nos amis des paroisses voisines.

ELIE

Dimanche soir, 9 octobre, eut lieu un grand souper en l'honneur de la fête d'Actions de grâces. Dès 5 h., nous vîmes venir les autos de la ville et des paroisses environnantes. Tous se réunirent dans notre salle paroissiale pour y passer des instants agréables. Les décorations artistiques, faites par nos bonnes religieuses, nous valurent de nombreux compliments.

Les dames de la paroisse rivalisèrent d'efforts et de travail pour préparer un excellent souper. L'orchestre fit de son mieux pour entretenir une gaieté générale parmi la foule. Quelques assistants lui prêtèrent main-forte. Bientôt, vieux refrains canadiens, anciennes gigues du Bas-Canada se succédèrent avec un entrain inexprimable.

Nous eûmes le bonheur d'avoir parmi nous M. et Mme Arthur Boivin. Le Collège Saint-Paul était représenté par M. l'abbé Saint-Jacques, vice-recteur. Cette belle soirée rapporta la somme de $68.

• • •

La soirée de cartes du 2 octobre a rapporté $35.

• • •

M. et Mme Lussier, de Sainte-Elisabeth, ont passé quelques jours chez leur fils Edgar. Ils en ont profité pour visiter leurs vieux amis de Saint-Eustache.

• • •

Mlle Bibiane Lacerte était en promenade chez sa grand'mère, à Elie.

• • •

M. et Mme Cléophas Cyr, ainsi qu'Imelda Cyr, de Pine Falls, ont fait une courte promenade à Elie.

• • •

M. Pierre Daoust était en promenade chez M. Edouard Payment.

LAURIER

Depuis l'ouverture des classes, les élèves de l'école du village se surpassent en adresse sur le terrain, dans les différents jeux. Pour stimuler leurs efforts, deux joutes de balle au camp furent organisées et jouées devant un public nombreux.

D'abord les garçons se sont exécutés: les "Américains" contre les "Irlandais". Saint Patrice était sans doute très occupé et n'a pas pu intercéder pour ses compatriotes, car ils ont été battus par les braves Américains, 8 à 7.

Américains: Albert Doucette, 2; Octave Assailly, 2; Albert Mignon, 1; Clarence Boisvert, 1; Adélard Boisvert, 2.

Irlandais: Etienne Deslauriers, 2; Charles Tourand, 1; Joseph Boisvert, 2; Clarence Doucette, 1; René Gamache, 1.

• • •

Le 12 octobre, c'était au tour de nos jeunes filles: les élèves de la Haute Ecole se sont mesurées avec celles de l'école publique. Le grand savoir des aînées n'était pour rien dans le jeu et notre belle jeunesse des grades 7 et 8 a infligé une défaite des plus honteuses à la Haute Ecole, le résultant étant de 12 à 1. Malgré la joie exubérante de nos jeunes, elles ont su maîtriser leur bonheur et délicatement elles ont offert de sincères sympathies aux vaincues.

Haute Ecole: Antoinette Daoust, 1.
Ecole publique: Cécile Boisvert, 1; Rose-Anna Assailly, 2; Pauline Laurier, 4; M.-Louise Lavoie, 1; Yvette Duruisseau, 1; Andréa Assailly, 3; Rose Gamache, 2.

Tableau d'honneur pour septembre

Grade XI: (a) Victorine Gamache, Albina Bonin; (b) Simone Aubin, Gertrude Elliott.

Grade X: Gertrude Harrison, Alvine Fradette, Dorothy Channon, Antoinette Daoust.

Grade IX: Adéline Hébert, Albertine Doucette, Adélaide Lavoie.

Grade VIII: M.-Louise Dauphinais, Marguerite Harrison, R.-Anna Assailly.

Grade VII: Yvonne Lapointe, M.-Louise Lavoie, Charles Tourond.

Grade VI: Ernest Hébert, Rose Gamache, Andréa Assailly.

Grade V: Greta Boerchers, Angèle Duruisseau, Angela Berthelette.

Grade IV: Dahlia Hébert, Gertrude Desroches, Florence Ritchot.

Grade III: Elisabeth Ritchot, Léa Bouillé, Cécile Gamache.

Grade II: Thérèse Ritchot, Alexandre Deslauriers, Agnès Deremiens.

Grade I: Gustave Ritchot, Charlie Boerchers, Rose-H. Van Humbeck.

Commençants: Yvonne Therrien, Antonio Deslauriers.

SAINT-LAZARE

Le dimanche 9 octobre, nous avions au milieu de nous les délégués de l'Association d'Education, MM. William Raymond et A. Royal. Ils ont profité de l'occasion pour remettre les diplômes et prix du concours français à Antoinette Dupont, Jeanne Fouillard, Marie-Ange Chartier, Hélène Comeault, Robert Decorby, Adélard Houle et Arthur Fouillard.

M. Raymond a félicité la paroisse d'avoir trois garçons contre quatre filles qui ont mérité ces diplômes, en faisant remarquer qu'il y avait beaucoup plus de filles que de garçons qui se préoccupaient de prendre part au concours et surtout de réussir. A tort ou à raison, ils ont admiré le village et les vallées de l'Assiniboine et de la Qu'Appelle.

• • •

Lundi soir, Mlle Lucia Chartier nous quittait pour le noviciat des Soeurs de Notre-Dame des Missions à Régina. Nous lui souhaitons le bonheur et la joie qui ne manquent pas lorsqu'on se rapproche ainsi du bon Dieu. Quelques autres jeunes filles envient son sort et nous leur souhaitons à elles aussi que leurs souhaits se réalisent un jour.

• • •

Etaient en visite au presbytère la semaine dernière, M. le curé Mireault, de La Salle, avec son père; M. Clovis Lagacé et Mme C. Lagacé, ainsi que M. le curé E. Halde, de Sainte-Elisabeth, et M. le curé Foisy, de Sainte-Marthe.

• • •

M. Alcide Robert, de Sainte-Marthe, est installé dans notre village depuis quelques jours, avec sa famille.

• • •

Les enfants de l'école ont ouvert la série des veillées données par la paroisse, divisée en cinq groupes. Bien qu'ils n'aient eu que quelque jours pour se préparer, ils ont bien réussi. La candidate du groupe des enfants est Mlle Antoinette Dupont.

• • •

M. Jean Bouvier est revenu, avec sa famille, après plusieurs semaines d'absence.

Ont reçu le sacrement de baptême depuis le 15 août:

Marie-Anne-Yolande, née le 14 août, fille de William Roberge et d'Anne-Marie Hudon. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Hudon, de Rocanville.

Georges-Wilfrid, né le 10 août, fils de Napoléon Belhumeur et d'Eva Houle. Parrain et marraine: Napoléon McKay et Joséphine Hayden.

Modeste-Delphia, né le 16 septembre, fils d'Edouard Belhumeur et de Laura Hayden. Parrain et marraine: M. Amable Belhumeur et Mme Robert Hayden.

Rosaire-Eugène-Joseph, né le 8 octobre, le septième fils d'Eugène Fouillard et d'Hélène Simard. Parrain et marraine: Arthur Fouillard et Rosalie Fouillard.

Marie-Lina-Murden, née le 16 septembre, fille d'Henri Belhumeur et de Marie Houle. Parrain et marraine: William Houle et Marie-Jeanne Houle.

• • •

Le vendredi 14 courant, quelques centaines de personnes ont dû laisser tomber de leur bourse plate et percée plusieurs centaines de 25 sous pour assister aux prouesses de quelques singes, ours, ânes, chèvres, chevaux, chiens, chats, rats et souris. Le concert était "épatant", si l'on considère qu'il était donné par des êtres à quatre pattes.

LORETTE

Nous avons eu une impressionnante cérémonie religieuse, le dimanche 9 octobre. Une fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François fut établie dans la paroisse. Il y avait déjà un bon nombre de Tertiaires isolés, environ 25, résidant dans la paroisse. De plus, cinq ont fait profession et onze ont reçu le saint habit.

Le R. P. Pierre, Capucin, a présidé à la cérémonie.

Depuis Léon XIII, dans les temps modernes, tous les Papes, eux-mêmes Tertiaires, ont reconnu que la pénétration de l'esprit de saint François dans les foules rétablirait l'ordre et ramènerait la paix si vivement désirée par tous. Sait-on généralement que le grand Pape actuel, Pie XI, est Tertiaire franciscain depuis 58 ans, n'ayant que 17 ans quand il entra dans le Tiers-Ordre.

• • •

Nos religieuses avaient cette semaine la visite de leur Mère Générale, Soeur Saint-Ignace.

• • •

Un mariage de plus enregistré, et, espérons-le, pas le dernier pour cette année. Le 6 octobre, Joseph Therrien, de cette paroisse, conduisait à l'autel Mlle Rose-Anna Jeanson. M. le Curé bénit le mariage de ses heureux paroissiens. Que le bonheur les accompagne toujours! Et, puisque, selon le proverbe, "l'exemple entraîne", souhaitons que cette parole se vérifie de plus en plus.

Rural Municipality of Taché

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Tache, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the Eighth Day of October, A.D. 1932, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on SATURDAY, the 19TH DAY OF NOVEMBER, A.D. 1932, at the COUNCIL CHAMBER in the PARISH OF LORETTE, in Manitoba, in the said Rural Municipality, at the hour of TWO O'CLOCK IN THE AFTERNOON, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description	Sec.	Twp.	Rge.	Acres More or Less	Arrears of Taxes	Costs	TOTAL
WARD No. 1—							
L.S. 3 and 4 and S.½ L.S. 5 and 6	3	8	4E	119	$177.53	$ .50	$178.03
N.½ of N.E.¼	15 and						
W.½ of L.S. 2 and 7	22 and						
S.W.¼	23	8	4E	271	299.20	.50	299.70
Part N.E.¼ (cert. Title 417074)	27	8	4E	1	45.49	.50	45.99
E.½ of N.E.¼	34	8	4E	80	178.11	.50	178.61
N.½	36	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	436.53
S.E.¼	5	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	252.10
N.½ of N.½	5	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	252.08
S.W.¼	17	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	396.52
S.½ of S.E.¼	18	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	128.79
N.E.¼	17	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	333.88
S.E.¼ and W.½ of N.E.¼	19	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	323.47
L.S. 3 and 6 and E.½ L.S. 11 and 14	19	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	162.03
L.S. 4 and 5 and W.½ L.S. 11 and 14	19	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	159.73
E.½ of L.S. 1 and 8	20	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	60.84
N.E.¼ and E.½ of L.S. 11 and 14	20	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	495.54
S.E.¼ and E.½ of S.W.¼	30	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	328.23
E.½ of S.E.¼	31 and						
W.½ of W.½	[illegible]	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	318.92
L.S. 9, 10 and 15	32	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	253.55
L.S. 3	[illegible]	9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	84.77
WARD No. 2—							
E'ly 6 chs. 70 links in width of River Lot 12 of the Parish of Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	127.23
Lot 13 Parish of Lorette, excepting that portion lying North of Highway Plan 2456				[illegible]	[illegible]	.50	315.21
River Lot 23 D.G.S. Lorette, excepting thereout the most Westerly 4 chs. and 35 links				[illegible]	[illegible]	.50	387.76
River Lots 20 and 21, Parish of Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	655.83
E'ly 5 chs. in width of Lot 22, Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	99.75
N.½ of L.S. 3 and 4 of Sec. [illegible]	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	64.28
N.E.¼	11	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	247.69
N.½ of N.½ of N.½	1 and						
S.E.¼	12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	362.10
W'ly 26 2-3 chs. of N.½	12 and						
W'ly 26 2-3 chs. of S.½ of S.½	13	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	199.17
N.½ of N.W.¼	14	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	176.49
N.½ of N.E.¼	14	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	176.49
N.E.¼ and N.½ of S.E.¼	15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	279.06
N.W.¼ and N.½ of S.W.¼	15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	309.99
N.E.¼	21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	244.21
E.½	16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	771.44
S.E.¼ and N'ly 30 chs. of N.½	22	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	516.36
S.½ of L.S. 9, 10, 11 and 12	22	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	123.29
S.E.¼ and L.S. 6 and 11	23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	321.39
S.½ of S.W.¼	23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	72.38
L.S. 5 and 12	23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	151.51
L.S. 12	33	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	80.12
E'ly 5 chs., L.S. 2, 7, [illegible] and 15	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
E'ly 5 chs., L.S. 10 and 15	35	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	62.54
W.½ of L.S. 1, 8, 9 and 16	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
W.½ of L.S. 9 and 16	35	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	123.20
WARD No. 3—							
Part E.½ Lot 48 lying North of Highway 2124, excepting Part described in C.T. 419017				[illegible]	[illegible]	.50	59.52
Part Lot 51, Lorette, C.T. No. 334744				[illegible]	[illegible]	.50	124.85
E'ly 6 chs. of Lot 51, Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	113.62
Part Lot 54, Lorette, C.T. No. 449652				[illegible]	[illegible]	.50	35.43
Part Lot 55 Lorette, C.T. No. 460723				[illegible]	[illegible]	.50	214.50
W'ly 6 chs., Lot 57 Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	123.46
Lot 74 Lorette, excepting W'ly 1 ch.				[illegible]	[illegible]	.50	279.22
E'ly 10 chs.	14 and						
E'ly 10 chs.	23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	312.79
S.W.¼	14 and						
E.½ of S.E.¼	15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	178.19
W.½ of N.W.¼	14 and						
W.½ of W.½	23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	289.24
N.½ of N.E.¼	27 and						
S.E.¼	34	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	278.20
N.½ of N.W.¼	21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	156.10
W.½ of L.S. 5 and 12	22	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	75.01
W.½ and N.½ of N.W.¼	23 and						
S.E.¼ and E.½ of S.W.¼	24	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	538.90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	262.11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	293.07
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	156.11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	467.30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	215.09
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	197.44
Part S.W.¼ (C.T. 401149)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	92.67
Part S.W.¼ (C.T. 400709)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	72.34
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	68.82
WARD No. 4—							
Lot 86 Parish of Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	452.10
Lot 91 Parish of Lorette				[illegible]	[illegible]	.50	212.94
Part Lot 94, Lorette, C.T. No. 391150				[illegible]	[illegible]	.50	7.59
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	250.85
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	438.70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	73.53
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	191.02
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	292.62
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	149.58
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	181.71
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	235.14
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	136.41
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	181.71
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	177.99
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	271.24
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	146.01
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	273.90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	278.07
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	348.66
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	113.22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	87.54
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	266.15
WARD No. 5—							
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	151.71
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.50	178.03
N.W.¼	3 and						
S.½ of S.W.¼	10	9	7E	240	116.75	.50	117.25
S.E.¼	5	9	7E	160	63.45	.50	63.95
S.W.¼	6	9	7E	160	223.27	.50	223.77
S.E.¼	10	9	7E	160	118.36	.50	118.86
N'ly 16 chs. in depth of N.E.¼ and E'ly 5 chs. of S.½ of S.E.¼	23	9	7E	74	41.23	.50	41.73
N.W.¼	16	9	7E	160	108.39	.50	108.89
N.½ of S.E.¼	18	9	7E	80	79.23	.50	79.73
S.½ of S.E.¼	18	9	7E	80	79.23	.50	79.73
S.E.¼	20	9	7E	160	52.69	.50	53.19
S.W.¼	20	9	7E	160	64.00	.50	64.50
S.½ of N.W.¼	20	9	7E	80	32.75	.50	33.25
S.W.¼	22	9	7E	160	74.04	.50	74.54
S.E.¼ and L.S. 14 of	22	9	7E	200	85.77	.50	86.27
N.E.¼	23	9	7E	160	208.39	.50	208.89
N.W.¼	24	9	7E	160	86.45	.50	86.95
N.E.¼	26	9	7E	160	72.52	.50	73.02
S.E.¼	27	9	7E	160	46.68	.50	47.18
N.W.¼	27	9	7E	160	53.45	.50	53.95
N.E.¼	27	9	7E	160	67.82	.50	68.32
S.E.¼	30	9	7E	160	143.29	.50	143.79
N.½ of S.W.¼	31	9	7E	80	96.89	.50	97.39
L.S. 3 and 4	33	9	7E	80	36.25	.50	36.75
S.½ of S.W.¼	35	9	7E	80	36.25	.50	36.75
WARD No. 6—							
N.W.¼	9	9	8E	161	58.04	.50	58.54
N.E.¼	[illegible]	9	8E	161	49.90	.50	50.40
N.W.¼	10	9	8E	161	56.73	.50	57.23
S.E.¼	15	9	8E	161	96.60	.50	97.10
N.E.¼	18	9	8E	160	90.86	.50	91.36
S.W.¼	19	9	8E	156	75.84	.50	76.34
S.E.¼ (excepting School Site)	21	9	8E	158	84.95	.50	85.45
S.W.¼	21	9	8E	160	[illegible]	.50	56.39

All the above lands are patented.

The Right-of-Way of the Canadian National Railways, as well as any other Public Highway, is excepted in any case where it crosses any of the said land.

DATED at the Parish of Lorette, in the Province of Manitoba, this 11th day of October, A.D. 1932.

E. JOS. ARPIN,
Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Taché,
Lorette, Manitoba.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7335
Franc français	0.0426
Belga belge	0.1508
Franc suisse	0.2094
Lire italienne	0.0555
Couronne suédoise	0.1918
Couronne norvégienne	0.1880
Couronne danoise	0.1934
Mark allemand	0.576
Couronne hollandaise	0.4360

LE MARCHE

18 OCTOBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.00—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$4.00—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Moyennes	$1.25—$1.50
Ordinaires	$ .75—$1.00
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.15—$1.25
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.00—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.50
Ordinaires	$ .75—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon	$3.75
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.25
Très pesants	$2.50—$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.50
Truies No 1	$3.00—$3.00
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$2.00—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .20
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .22
Seconds	$ .14
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Au détail	$1.10
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.00
2 sacs de 49 livres	$2.07½
4 sacs de 24 livres	$2.22½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 17 octobre 1932

Grains	Mardi 11 oct.	Merc. 12 oct.	Jeudi 13 oct.	Vend. 14 oct.	Samedi 15 oct.	Lundi 17 oct.
Blé No 1 Nord	.48¼	.48¼	.48⅛	.48¼	.48⅛	.48⅛
2 Nord	.46¼	.46⅜	.46	.46¼	.46⅛	.46⅛
3 Nord	.45¼	.45¼	.45⅛	.45½	.45⅝	.45⅝
Avoine 2 CW	.23⅜	.23	.23⅛	.23¼	.23	.23
3 CW	.21⅛	.20¾	.20⅝	.21	.20¾	.20½
Orge 3 CW	.24⅞	.24⅜	.24⅛	.24⅞	.25⅛	.25⅛
4 CW	.23⅞	.23⅜	.23⅛	.23⅞	.24⅜	.24⅜
Lin 1 NW	.68⅜	.69¾	.71⅛	.72⅛	.72⅜	.72⅝
2 CW	.64¼	.65¾	.67⅛	.68⅛	.68⅜	.68⅝
Seigle 2 CW	.30¼	.29⅞	.29⅛	.29⅛	.29⅜	.29⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.48¼	.48¼	.48⅛	.48¼	.48⅛	.48⅛
Avoine 2 CW	.23⅜	.23	.23⅛	.23¼	.23	.23
Orge 3 CW	.24⅞	.24⅜	.24⅛	.24⅞	.25⅛	.25⅛
Lin 1 NW	.68⅜	.69¾	.71⅛	.72⅛	.72⅜	.72⅝
Seigle 2 CW	.30¼	.29⅞	.29⅛	.29⅛	.29⅜	.29⅜
Options						
Blé Octobre	.48¼	.48¼	.48⅛	.48¼	.48⅛	.48⅛
Décembre	.50¼	.50¼	.50⅛	.50⅛	.50	.50
Mai	.55¼	.55⅛	.54⅝	.54⅝	.54½	.54¼
Avoine Octobre	.23⅜	.23	.23⅛	.23¼	.23	.23
Décembre	.22⅜	.22⅛	.21⅞	.21⅞	.21⅞	.21⅞
Mai	.25⅞	.25½	.25¼	.25⅜	.25⅜	.25⅜
Orge Octobre	.24⅞	.24⅜	.24⅛	.24⅞	.25⅛	.25⅛
Décembre	.26	.25⅜	.25⅜	.25⅜	.25⅜	.25⅜
Mai	.29½	.29	.28⅝	.28⅝	.28⅝	.28⅝
Lin Octobre	.68⅜	.69¾	.71⅛	.72⅛	.72⅜	.72⅝
Décembre	.70⅜	.71⅜	.73	.74⅜	.74⅜	.74⅝
Mai	.76⅛	.77⅛	.79	.80⅛	.79⅞	.80
Seigle Octobre	.30¼	.29⅞	.29⅛	.29⅛	.29⅜	.29⅜
Décembre	.31½	.31¼	.30⅝	.30⅜	.30⅝	.30⅝
Mai	.36⅛	.36⅛	.35⅝	.35⅛	.35⅝	.35⅝

Feuilleton de la "Liberté"—No 3

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

C'est sur ce plateau que les sujets d'Anarhèm ont planté leurs tentes. C'est là que le Souverain Maître du ciel et de la terre aura sa première résidence parmi les Tchilcotines.

Ici il convient de faire remarquer qu'au camp de Toûzi j'avais rencontré le chef des sauvages du lac Louzkeuz. Se trouvant à Quesnel, petit village de blancs alors composé d'une demi-douzaine d'habitants, il avait appris que je devais bientôt aller donner la mission aux Tchilcotines, et il était venu avec deux jeunes gens pour m'emmener chez lui.

Il m'assura que, depuis près de deux mois, les Indiens d'un camp situé à trois journées de marche de sa place m'attendaient à ce village. Ils n'avaient, disait-il, pas encore vu de prêtre, et il craignait beaucoup que le manque de vivres ne les contraignît à retourner dans leur pays si je ne me pressais d'aller les voir.

De plus, il m'avait lui-même longtemps attendu chez les Tchilcotines, et il avait hâte de revoir un de ses enfants qu'il avait laissé très malade.

Mû par ces considérations, je me décidai à laisser le P. Blanchet avec les sauvages d'Anarhèm pour commencer leur église, tandis que j'irais moi-même là où le devoir semblait m'appeler.

C'est pourquoi le lundi 9 juillet je me mettais de nouveau en route.

J'avoue que cette partie du voyage me parut longue et assez fatigante. Nous étions dès lors en pleine sauvagerie, dans la forêt vierge, ou peu s'en faut.

Quatre longs jours durant, nous chevauchâmes dans une sapinière agrémentée de distance en distance par des bouquets de trembles; forêt sans chants, sans fleurs et sans fruits. De quelque côté que vos regards s'étendent, ils ne se reposent que sur l'éternelle verdure de millions de conifères. Çà et là, une petite montagne se détache du sein de la forêt, comme une île émerge des profondeurs de l'océan; mais elle est invariablement revêtue des immanquables pins et sapins.

Je ne dirai pas le nombre des révérences à droite et à gauche qu'il me fallut faire pour éviter un peu les branches d'arbres qui, malgré mes précautions, me souffletaient à chaque instant. En dépit de mes inclinations profondes, je crus plus d'une fois que le dos de ma lévite allait être emporté par les arbres à demi tombés sur le sentier, qui formaient des arcs de triomphe par trop modestes en élévation.

Mais ce qui rendit cette tournée particulièrement pénible, fut l'énorme quantité d'arbres gisant sur le sol et formant un obstacle qui, un jour, faillit m'être fatal. Le chemin était obstrué par deux ou trois gros arbres tombés les uns près des autres sans pourtant se toucher. Inutile de penser à les éviter en faisant un détour, la forêt étant à cet endroit littéralement jonchée de troncs d'arbres à une hauteur de trois ou quatre pieds.

Devant cet obstacle, mon cheval s'arrête et refuse d'avancer. J'essaie, en l'éperonnant sans pitié, de le faire enjamber ces arbres l'un après l'autre. Mais, excité par mes instances, il recule soudain, puis, d'un bond terrible, il franchit l'obstacle, me lançant sur un tronc d'arbre où je tombe lourdement.

— Estropié pour la vie! pensai-je alors. Mais non, ce n'était qu'un vulgaire accident avec lequel je devais plus tard me familiariser.

Néanmoins, la blessure que cette chute me causa, jointe à une indisposition continuelle due à la mauvaise nourriture et à l'eau de marais, la seule que nous eûmes à boire plus d'une fois, me rendit le reste du voyage très pénible.

En outre, des bourbiers sans fond et les débris sans nombre d'énormes blocs de rochers s'ajoutaient souvent aux troncs d'arbres du sentier pour faire souffrir cheval et cavalier, d'autant plus que mon guide avait hâte de revoir son pays, et, pour accélérer la marche, semblait ne voir ni bourbiers, ni pierres, ni troncs d'arbres.

Lorsque, chaque soir, nous pouvions trouver un endroit où nos deux chevaux eussent un peu à manger, nous campions sous quelque tremble ou sapin dont le feuillage nous servait de tente. Alors mes trois compagnons, quoique non encore baptisés, ne manquaient jamais de faire à haute voix leur prière et de chanter leurs cantiques, car pour eux les idées de prière et de chant sont corélatives; l'une ne va pas sans l'autre.

Je me rappelle encore l'émotion que j'éprouvai lorsque, ce premier soir, pendant que je récitais mon bréviaire à la lueur du feu de bivouac, je les entendis entonner leurs chants, que s'empressèrent de répéter les échos d'alentour.

— Combien de gens, me dis-je alors, ont été baptisés dans l'Eglise catholique et comblés des grâces dont elle est la dispensatrice, qui sont moins fidèles à remplir leurs devoirs religieux que ces pauvres enfants des bois qui ne voient le prêtre qu'une fois par an et n'ont pas encore été régénérés par les eaux du baptême!

Le second jour, nous touchons à un lac qui est comme la tête d'une chaine de neuf ou dix petits lacs de deux à trois milles de longueur, reliés entre eux par une des branches de la rivière à l'Eau-Noire *(Nazkhoh)* qui prend sa source dans le premier. Nous la traversons sept ou huit fois sans pourtant, excepté le dernier jour, nous écarter de sa vallée.

La veille de notre arrivée, *Pekhen*, le chef qui me sert de guide, m'avertit que dernièrement deux de ses gens étaient venus à notre rencontre, mais, que, ne nous trouvant point, ils étaient retournés au lac Louzkeuz.

— D'où tiens-tu ces renseignements? lui demandai-je.

Pour toute réponse il me montra une branche d'arbre plantée dans la cendre du foyer, marquée de deux coches faites récemment et inclinée dans la direction du lac Louzkeuz.

J'admirai la simplicité du procédé, et me dis, à part moi, que, sous certains rapports, nos sauvages pouvaient encore en apprendre aux blancs.

* * *

Enfin le vendredi 13 juillet, après un voyage d'environ 150 milles, nous atteignons l'extrémité du lac Louzkeuz, dont la vallée est peuplée par des Porteurs. Dès le matin, le chef a pris les devants. Il est allé annoncer à ses gens l'arrivée du *Ya'kesta-pa-yalthel* (le Parleur, l'Interprète de Celui qui est au ciel), le prêtre.

Bientôt nous voyons déboucher des massifs de saules qui bordent le lac deux cavaliers accourant bride abattue. Ce sont deux Indiens de la place qui s'empressent de venir me souhaiter la bienvenue. Peu après, un, puis deux, puis une dizaine leur succèdent les uns après les autres. Après une chaleureuse poignée de main et l'inévitable *klarhooyam!* (bonjour, en jargon tchinouk), ils vont se placer les uns derrière les autres, et forment dans l'étroit sentier une procession d'une quinzaine de sauvages à cheval à laquelle je préside.

C'est escorté de ce cortège que je fis mon entrée au village du lac Louzkeuz.

Cette pièce d'eau se trouve près du 53e degré de latitude nord. C'est une belle nappe en forme de fer à cheval renflé au centre, ou de croissant à courbe exagérée, dont les branches, effilées aux extrémités, peuvent avoir de quatre à cinq milles de longueur. Le climat en est si rigoureux, à cause, probablement, de la proximité des monts neigeux de la Côte (ou Cascades), qu'on ne peut y récolter ni céréales d'aucune sorte, ni même de pommes de terre de taille convenable.

Tous les soirs, pendant les dix jours que j'y séjournai, il fallait s'approcher d'un bon feu pour ne pas grelotter de froid, et cela au mois de juillet. Par contre, le lac est très poissonneux, abondant surtout en une espèce de carpe appelée *lhouz*; d'où son nom.

Les sauvages qui habitaient ses bords n'étaient guère plus d'une soixantaine, mais je les trouvai dans d'excellentes dispositions. Leur empressement à s'instruire des vérités de la foi et à conformer leur conduite aux enseignements du prêtre me parut former un contraste frappant avec la quasi-indifférence d'un trop grand nombre de Tchilcotines. Evidemment ils sentaient leur isolement au milieu de la forêt, et savaient que le prêtre ne pouvait être au milieu d'eux aussi souvent qu'ils en avaient besoin.

Dès mon arrivée, je m'enquis des sauvages qu'on m'avait annoncés comme n'ayant pas encore vu de prêtre. Malheureusement, après m'avoir attendu deux mois, se trouvant à bout de provisions, ils avaient quitté la place depuis deux jours seulement. Mais Pekhen, le chef local, avait déjà dépêché un de ses gens pour faire revenir ceux qu'il pourrait rejoindre.

Le lendemain soir, il était de retour avec deux familles qui s'étaient attardées à ramasser dans les bois des fruits et des racines et qui, en rebroussant chemin pour me voir, firent tant de diligence qu'une petite fille se cassa la jambe dans les embarras du sentier.

Ces sauvages méritaient certainement qu'on fît quelque chose pour eux. C'était, paraît-il, la cinquième fois que leur bande venait d'*El-ka-tcho* au lac Louzkeuz pour profiter de la visite du missionnaire, et chaque fois leurs espérances avaient été déçues.

Aussi, sur les instances de ceux que je vis, promis-je que, l'année suivante, je ne manquerais pas d'aller les voir.

Je commençai la mission, ou retraite, dès que ces deux familles furent revenues au camp. Je dois dire d'abord que tous les exercices en furent suivis avec une rigoureuse exactitude. Tout le monde, hommes, femmes et enfants, au premier son de la corne — les cloches étaient encore inconnues dans toute l'étendue de mon district — quittaient leurs tentes et venaient à l'église (qui, en pays quasi-civilisé, eût passé pour une vieille bicoque), qu'ils saluaient, avant d'entrer, par une inclination profonde accompagnée d'un grand signe de croix.

Leur ponctualité était d'autant plus méritoire que, ayant dépensé toutes leurs provisions dans un *latezsan t'sekorollai*, ou festin funèbre, qu'ils avaient fait selon leurs habitudes traditionnelles — dont nous aurons beaucoup à dire en temps et lieu — pour honorer le fils du chef décédé deux jours avant mon arrivée, ils étaient obligés de vivre au jour le jour de ce qu'ils pouvaient prendre dans le lac ou sur la lisière de la forêt.

Matin et soir, tout le temps que dura la retraite, je leur donnai une instruction sur un sujet dogmatique ou moral, et, vers le milieu du jour, je leur fis un catéchisme qui dura ordinairement de deux à trois heures.

Le reste du temps fut employé à faire mes pro-pres exercices de piété et à répondre à leurs nombreuses questions.

A chaque instant, ils assiégeaient ma tente, et m'accablaient de questions dont on chercherait en vain la solution dans les *Casus conscientiae* de Gury.

Il fallait, par exemple, leur dire quel péché commettait celui qui mangeait avant sa prière du matin, celui qui entrait dans l'église sans mocassins, qui, le dimanche, cueillait des fruits sauvages alors qu'il n'avait rien à manger, etc.

Ces sauvages avaient une peur terrible du diable, et chaque fois que, dans mes instructions, il m'arrivait de prononcer son nom, vieux et vieilles ne manquaient pas de se signer avec leur médaille.

Ils avaient aussi un très grand désir du baptême, et la seule difficulté sérieuse qu'ils m'aient donnée fut occasionnée par mon refus de les baptiser sans les connaître suffisamment. Cette décision souleva une véritable tempête. On me représenta que mon prédécesseur avait ainsi remis d'année en année, et à la fin il n'était point revenu. La même chose pouvait m'arriver.

En outre, ils étaient bien misérables, loin du prêtre, et avaient grand'peur d'aller dans le *grand feu* (l'enfer).

Néanmoins, je fus inébranlable, et me contentai de leur promettre qu'à une prochaine visite je baptiserais ceux d'entre eux qui seraient assez instruits et qui, par leur bonne conduite, m'auraient donné des garanties suffisantes de la sincérité de leurs promesses. Sévérité entachée de jansénisme, dira peut-être quelque lecteur peu au courant de la mentalité indienne; prudence tout à fait recommandable, répondra quiconque la connaît bien.

Ces Porteurs récitaient chaque jour le chapelet en entier et étaient très assidus à faire à l'église leurs prières du matin et du soir, et s'il arrivait à l'un d'eux de commettre une faute publique, il en était puni par une sérieuse fustigation, qu'il devait subir devant tout le monde, et qu'il acceptait dévotement, quand il ne la demandait pas lui-même, en expiation de son péché.

Ils avaient aussi une coutume, que je devais plus tard trouver universellement observée par les Porteurs du nord, qui me parut bien touchante. Lorsque vous arriviez à leur camp, vous remarquiez, éparpillées çà et là, sur les petites éminences qui dominaient leur village, des espèces de petites chapelles bigarrées de rouge et de bleu et surmontées de plusieurs croix. C'étaient leurs sépultures. C'est là que reposaient ensemble les membres défunts d'une même famille.

Plusieurs fois par semaine, au sortir de l'église après la prière du matin, les parents et amis des défunts se rendaient devant ces petites chapelles qu'ils appelaient tombes, pour prier en commun pour leurs morts.

Rien de pittoresque et d'émouvant comme ces groupes d'humbles enfants des bois priant ensemble sur ces tertres funèbres un Dieu qu'ils connaissaient à peine, et lui demandant de prendre en pitié ceux des leurs qui n'étaient plus. Et ces sauvages pour la plupart n'étaient pas encore baptisés!

Est-ce à dire qu'ils fussent déjà parfaits? Non assurément; le *teyen*, ou jongleur-médecin, avait encore beaucoup d'influence sur eux en l'absence du prêtre, et ils étaient encore loin de respecter les liens du mariage comme ils l'auraient dû. Mais comme ils me parurent dociles, j'avais tout lieu d'espérer que ces abus disparaîtraient peu à peu.

Au cours de la mission, j'admis au catéchuménat les deux familles dont j'ai parlé. Chacun fit son *rhenal'sekwelnek*, ou accusation publique de ses fautes, et le dernier jour je confessai les vieillards et les enfants qui étaient baptisés. De ce chef, j'entendis seize confessions, fis six baptêmes et bénis deux mariages.

J'avais décidé que, eu égard à leur extrême pénurie, je ne prêcherais que cinq jours. A l'expiration de ce terme, ils me demandèrent de leur parler encore trois jours, ce que je fis sans trop me faire prier. Mais quand, au bout de ces huit jours de mission, ils voulurent encore me faire prolonger mon séjour au milieu d'eux, je leur dis que je n'étais pas venu pour les faire mourir de faim, et, pour trancher la question, je me mis à faire mes bagages.

Les adieux furent pénibles. On sentait qu'ils me voyaient partir avec peine, et j'avoue que les regrets étaient réciproques. Après mes dernières recommandations, tout le monde prit le chemin de la forêt, tandis qu'avec mon interprète et un autre Tchilcotine je me mettais en route pour rejoindre le P. Blanchet.

Adieu donc, chers enfants des bois; que le bon Dieu vous protège et vous préserve de tout danger!

Je me suis quelque peu étendu sur ma première visite au lac Louzkeuz. On en comprendra la raison: c'est là que je fis mes premières armes comme missionnaire, et l'on aime à se reporter à ses premières amours. Du reste, les détails qui précèdent serviront à donner une idée de mes visites aux sauvages en général, et aux Porteurs en particulier, bien que plus tard mes journées aient été bien plus chargées chez ces derniers.

CHAPITRE III

Chez les Tchilcotines

SOMMAIRE.—Retour chez Anarhèm — Pêche au saumon — Par où commencer un toit — Un pénitent malcommode — Le jeu — Froide nuit de Noël

Comme il n'y avait pas une bouchée en réserve au lac Lozkeuz lorsque nous le quittâmes, nous n'eûmes en revenant que ce que la poudre et le plomb purent nous procurer. Mais il faut dire que la bonne Providence veilla sur nous, et, à l'exception du dernier jour où nous ne pûmes rien tirer, des lièvres et des perdrix, ou poules sauvages, avaient toujours soin de se faire tuer à point.

Un jour même, je récitais mon chapelet en longeant la rivière à l'Eau-Noire lorsque tout à coup j'entendis Thomic, mon interprète, me crier d'une voix comprimée:

— Arrête! Arrête!

— Qu'y a-t-il donc? lui demandai-je en me retournant.

— Ne vois-tu pas... de l'autre côté de la rivière, un peu en arrière de ce tremble?

Je regarde dans la direction indiquée, et j'aperçois un ours énorme se régalant paisiblement de racines qui poussent dans la vallée.

Aussitôt *Kwelh*, mon autre compagnon, inspecte ses armes et court vers l'ours en se cachant le mieux qu'il peut. Mais l'animal avait l'oreille fine: il entend mon homme et s'enfuit majestueusement. Celui-ci se met à sa poursuite, et, lorsqu'il croit le moment favorable — peut-être sans grand espoir de succès — il lui envoie la charge de son fusil.

Mais la distance était trop grande. La balle, au dire du chasseur, — et j'ai depuis acquis la certitude que nos Indiens peuvent la suivre des yeux — ne fait qu'effleurer la peau de l'animal, qui nous dit adieu pour ne plus revenir.

Au point de vue zoologique, notre district ne renfermait que deux espèces d'ours, l'ours noir (*Ursus americanus*) et l'ours gris (*U. horribilis*). Le nom scientifique de ce dernier en dit long sur ses mœurs et coutumes.

Mais nous avons en outre l'ours brun qui, pour les naturalistes et pour nos sauvages eux-mêmes, grands observateurs de la nature, n'est qu'une variété du noir. De fait, l'un et l'autre se trouvent assez souvent dans la même portée. L'ours noir se rencontre très fréquemment dans le nord de la Colombie Britannique. Sans prendre la peine de le chasser, et au cours d'un seul voyage d'été — il passe tout l'hiver endormi dans sa bauge — il n'est pas rare d'en rencontrer une assez grande quantité.

Au point que je ne crus autrefois ne pouvoir mieux faire que d'intituler *Au Pays de l'Ours noir* mon premier livre français (publié en 1897), auquel plusieurs de ces pages sont empruntées avec d'autant moins de scrupule qu'il ne s'est point vendu au Canada, et qu'il était épuisé bien longtemps avant la Grande Guerre.

Le lendemain de la rencontre susmentionnée, pendant que nous faisions sécher au feu de bivouac nos habits qu'une pluie de plus d'une demi-journée avait trempés jusqu'au dernier fil, j'aperçus un chevreuil qui venait se désaltérer au même cours d'eau. J'en avertis mes compagnons, mais ils ne se pressèrent pas assez, et lorsqu'ils allèrent le tirer, il avait repris le chemin de la forêt.

J'omets maintenant les autres incidents de la route et arrive de suite chez les Tchilcotines, au camp d'Anarhèm où j'avais laissé le P. Blanchet.

Je m'attendais à trouver là tous les sauvages de la place et à voir les murs de l'église à peu près terminés, vu qu'il y avait presque trois semaines que j'avais quitté le camp. En outre, comme je n'avais mangé depuis un jour que les restes desséchés d'une galette, je commençais à avoir faim.

Quel ne fut donc pas mon désappointement lorsqu'en arrivant sur le plateau, je ne trouvai que quelques chevaux errant en liberté, et m'aperçus que l'église en était encore à sa base! Où sont allés les sauvages? Qu'est devenu le P. Blanchet? Qu'est-il arrivé pendant mon absence? Et maintenant où aller?

Autant de questions qui se pressent dans mon esprit, demandant une prompte réponse, et pas une âme pour me la donner!

Cependant mon parti est bientôt pris. A onze milles de là réside un des rares blancs qui se sont établis dans la vallée: nous irons coucher chez lui. Peut-être pourra-t-il nous donner quelques renseignements.

Aussitôt dit, aussitôt fait. A huit heures du soir, nous frappons à la porte de M. Tom Hance, et là j'apprends, par un billet laissé par le P. Blanchet, que les Indiens ont quitté l'endroit depuis bientôt deux semaines.

"Lorsqu'ils ont appris l'arrivée du saumon", me dit-il, "aucune considération n'a pu les retenir. Ne pouvant rester seul, je suis retourné à Saint-Joseph du lac William."

Je ne pouvais pourtant leur savoir mauvais gré d'être partis. Le saumon ne remonte les rivières qu'à une époque déterminée et pendant un certain temps. Or pour l'Indien, le saumon c'est la récolte, c'est la richesse. S'il ne profite de son passage pour en faire une bonne provision, il lui faudra jeûner tout l'hiver et au-delà.

* * *

Je me rendis donc à leur campement sur les bords du Fraser, où j'arrivai le lendemain.

Mais là, nouvelle déception; plus de la moitié des sauvages d'Anarhèm et tous ceux d'une autre bande, que j'espérais trouver réunis avec leurs chefs, étaient absents. Ils étaient allés, les uns à la chasse dans la forêt, les autres, en plus grand nombre, au fort Alexandre, soi-disant pour y faire la pêche au saumon, mais tout aussi vraisemblablement pour être à portée de se procurer des liqueurs enivrantes, que les blancs de la place leur vendaient sans scrupule.

Comme je ne pouvais espérer les faire revenir avant plusieurs semaines, je dus me résigner à donner la mission à ceux qui restaient, cent vingt personnes environ; chiffre bien modeste, on le voit, mais ces premiers contretemps devaient rarement se reproduire dans la suite, et mes auditoires subséquents furent généralement assez satisfaisants, même en ce qui était du nombre.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Un oubli

Dans le rapport de notre partie de cartes paru dans la Liberté du 12 octobre, il s'est glissé un oubli regrettable dont je me tiens seul responsable. Au milieu des notes communiquées, le détail important du programme musical est resté en panne et ainsi, par distraction, il a été perdu à l'attention de nos amis. Le vieux dicton: "Mieux vaut tard que jamais" m'invite à réparer cet oubli et c'est pour la louange des admirateurs et des intéressés qui ont eu la délicatesse du silence respectueux sur ce point. Hommage donc à notre jeune artiste, Mlle Marguerite Guertin, qui a su nous charmer par sa voix douce et puissante dans l'exécution parfaite de deux chansons modernes, très populaires. Elle était accompagnée au piano par Mme G. Laflèche. Nos plus sincères remerciements à ces dévouées collaboratrices du bon goût et de l'art! — J. P.

Partie de cartes

Notre partie de cartes de dimanche, la quatrième de la série, se range franchement en tête du concours jusqu'à date, tant par le nombre que par l'enthousiasme soutenu de ses compétiteurs. C'était la soirée organisée par nos demoiselles — et c'est tout juste — il ne faut pas leur en vouloir si la grâce fraîche et attirante de leur âge l'a emporté en intérêt sur le sérieux grave de la dignité. Nous les en félicitons bien sincèrement.

Le programme musical de cette réunion mérite un mot de juste appréciation. Mlle R. Chaput au piano et Mme Bud Harper sur le banjo nous ont régalés par un joli duo qui reçut les honneurs du rappel. Mlle Jeanne Belair, une jeune de notre école, y alla pour sa part d'une chansonnette charmante intitulée: "Tu diras un bonjour pour moi". Sa voix pure et simple, son air limpide et posé, éveillèrent en nous un doux souvenir: "C'est le parfum précieux de nos couvents".

Les heureux gagnants des prix furent:

Whist — Prix des dames, Mlle E. Boivin, 149; consolation, Mme J.-A. Dostert, 108. Prix des hommes, M. Art. Louis, 150; consolation, M. Geo. Senécal, 116.

Bridge — Prix des dames, Mme J.-A. Rhéaume, 1464; consolation, Mlle Olive Kavanagh, 365. Prix des hommes, R. P. J. Poulet, O.M.I., 1708; consolation, M. J.-A. Rhéaume, 505.

La Chorale du Sacré-Coeur est maintenant désireuse d'apporter sa forte contribution d'honneur pour augmenter, si possible, les succès de notre série de cartes. Elle a accepté la direction de notre prochaine partie et, nul doute, ce sera une soirée de suaves harmonies où les coeurs battront à l'unisson. Venez en foule à ce concert de charité.

Mariage

Lundi matin, en notre église paroissiale, a été célébré le mariage de Mlle Antoinette Roy avec M. Charles-F. Clark. La cérémonie nuptiale fut présidée par le R. P. J. Poulet, O.M.I. Nos voeux sincères aux jeunes époux!

Sépultures

Le 12 octobre — M. Joseph Deragon, décédé le 11 octobre, à l'âge de 40 ans. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Marie de Winnipeg.

Le 15 octobre — Mme Onésime Boivin, née Allard, décédée à l'âge de 68 ans. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

WINNIPEG

Inauguration de l'Auditorium

L'Audtorium de Winnipeg a été inauguré officiellement samedi après-midi par l'hon. T.-G. Murphy, ministre de l'intérieur, agissant au nom de l'hon. R.-B. Bennett, premier ministre, qui a parlé d'Ottawa par radio. M. Murphy et le premier ministre Bracken ont aussi prononcé de brèves allocutions. Après quoi, la foule a été admise à visiter le spacieux édifice et l'Exposition Industrielle Canadienne qui s'y tient cette semaine, sous les auspices de la "North-West Commercial Travellers' Association".

L'achèvement de l'Auditorium marque le couronnement d'un projet datant de nombreuses années et le point de départ d'une ère nouvelle dans la vie artistique et sociale de Winnipeg.

L'édifice fait vraiment honneur à la ville. De style simple et digne, en pierre de chaux du Manitoba, il ajoute à la beauté du boulevard Memorial qui possède déjà un groupe de magnifiques constructions.

La disposition intérieure a été conçue pour donner le maximum de commodité et d'utilité. En plus des deux grandes salles, il y a plusieurs galeries spacieuses qui seront utilisées comme musées permanents.

L'Auditorium est en grande partie un don des gouvernements fédéral et provincial à la ville. Il a été compris dans le programme des travaux de secours de chômage.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La partie de cartes donnée le mercredi 12 octobre, à l'Académie Provencher, au profit des enfants de Norwood et de Saint-Vital, qui fréquentent les écoles de Saint-Boniface, a remporté un plein succès. Nos félicitations et nos remerciements aux dévouées organisatrices: Mme J.-A.-M. Rodrigue, aidée de Mmes J.-C. Lavoie, J.-O. Brunet et Noé Rodrigue.

Ont gagné les prix au bridge: Mlles Gertrude Tétreault et Jacqueline Gary; au whist, Mme J.-A. Rousseau, M. Alex. Tétreault et Mlle Antoinette Laurin. Prix de présence: Mlle Jacqueline Gary et M. A. Lemay.

• • •

Il y aura une partie de cartes, mercredi soir, à 8 h. 15, au profit des oeuvres de la Fédération, à la résidence de Mme Ch. Minvielle, "Edgewater Rendez-vous", Fort Garry. Venez et amenez vos amies!

PETITES NOTES

R.-S. McClay, gérant de la Banque Impériale, angle des rues Arlington et Westminster, a reçu à coups de revolver trois bandits qui se sont présentés armés au guichet de la caisse pour voler la banque. Ils ont pu fuir en auto et n'ont pas été retrouvés.

• • •

L'arrêt des voyages gratuits sur les trains de marchandises a eu pour effet de retenir à Winnipeg 3,000 hommes de l'Est venus dans l'Ouest pour la moisson. Le conseil de ville et le premier ministre insistent auprès du gouvernement fédéral pour qu'on leur fournisse les moyens de regagner leurs foyers.

• • •

M. Brunelle Léveillé est parti pour Montréal, où il doit séjourner pendant plusieurs mois.

A ce temps-ci de l'année, où l'on commence le surchauffage des maisons, il ne faut pas négliger de voir aux fournaises et tuyaux. Mais surtout, il faut être protégé par une bonne police d'assurance. En s'adressant à J.-A. Hébert, 348, rue Main, tél. 93 731, établi depuis 1911, on est assuré d'un service compétent. (Ann.)